

canoë-kayak information

N° 94 - JUIN 2002

ÉDITO

La décision adoptée par l'assemblée générale qui consiste à mettre en application le principe "Un pratiquant – un titre" à partir du 1er septembre vous a été présentée dans le CKI 93.
Cette décision importante aura pour conséquence principale de permettre une quantification du volume et des types de pratique dans nos structures affiliées et associées. Elle s'accompagnera d'une réécriture complète des contrats en adéquation avec les termes de la loi sur le sport et des décrites d'application qui lui sont associés. Leur mise en œuvre s'étalera jusqu'au 1er septembre 2003.
Une autre proposition importante a été adoptée lors de l'assemblée générale dont le but est d'atténuer les difficultés de gestion administrative rencontrées par le personnel du siège en charge du dossier. ***Lors de la première prise de licences, chaque club devra acquitter le montant de la cotisation annuelle (inchangé) auquel il faudra ajouter le montant équivalent à la prise de 13 Cartes Canoë Plus. Ce "droit d'affiliation" annuel minimum constituera une sorte d'avoir qui sera débité jusqu'au solde.*** *Cette mesure remplacera l'obligation précédente de délivrer au moins 15 licences annuelles qui à cause de sa non application par environ 150 clubs chaque année créait trop de difficultés.*
Je souhaite que ces nouvelles formules d'adhésion et d'affiliation incitent chaque président de club à faire adhérer tous les pratiquants réguliers, à accueillir davantage de jeunes, d'adultes, à développer de nouvelles activités sportives ou de loisir. En clair, je vous invite à élaborer une stratégie de développement local de la vie associative à l'échelon des nouveaux territoires communautaires. C'est à ce niveau qu'il nous faudra désormais agir et si cela est nécessaire, n'hésitons pas à favoriser le regroupement de structures pour devenir demain plus grands, plus forts et donc mieux nous faire entendre.

Le Président

SOMMAIRE

PERMETTRE A NOS ATHLETES D'ETRE LEADERS MONDIAUX



©FFCK-Igor Meijer

Lors de la dernière assemblée générale, les comités régionaux ont adopté les 5 orientations stratégiques du projet de développement fédéral pour la période 2002-2006.

Parmi ces 5 orientations : « Permettre à nos athlètes d'être leaders mondiaux ».

Au fait, comment devient-on leader mondial ?

Pour l'athlète lambda, en s'entraînant bien sûr.

Pour l'athlète confirmé en s'entraînant et en disposant de conditions favorables (structures, moyens, encadrements).

Pour le presque leader, il faut penser à la reconversion et au suivi médical.

Enfin pour le leader, s'ajoute à tout cela une composante nouvelle qui a pris toute sa dimension lors des derniers championnats du Monde de Descente.



©FFCK-Igor Meijer

Le petit plus qui fait la différence :

L'esprit d'équipe

Une équipe où chacun trouve sa place, des cadres techniques aux supporters en passant par l'équipe de soutien, sans oublier les membres de la commission, les membres du groupe de suivi, et les dirigeants de club venus encourager leurs athlètes. Mais également le juge international qui intègre l'organisation et rassure nos athlètes en contrôlant l'intégrité des décisions.

Cet esprit d'équipe est le fruit du travail de tous, présidents, cadres techniques, groupe de suivi, comités régionaux et départementaux, présidents de club, commissions sportives et bien d'autres. C'est également le résultat d'un travail commun entre les élus et la direction technique à travers des objectifs partagés et des orientations approuvées.

Demain, il appartient à nous tous de promouvoir ce fabuleux esprit qui permet à nos athlètes de se sentir encouragés, soutenus et entourés afin qu'ils puissent se surpasser. Les fabuleux résultats de nos descendeurs prouvent si besoin, la nécessité d'étendre à toutes nos disciplines cet esprit d'équipe qui parfois nous fait défaut…

Esprit d'équipe qui, à mon sens, est l'une des clefs fondamentales de la réussite sportive, professionnelle et psychologique de tous nos athlètes.

Patrick BERARD,
Vice-président délégué sur le Haut Niveau

PROJET DE DEVELOPPEMENT 2002-2006 :
un mode d'emploi est joint à ce CKI.

LA FFCK A L'HONNEUR

La lettre de l'économie du sport

La revue spécialisée "La lettre de l'économie du sport" a réalisé un reportage dans son numéro 613 du 17 avril 2002, sur l'émergence des stades d'eau vive.

La FFCK et le sport en entreprise

La première action concrète de partenariat entre la FFCK et l'union fédérale du sport en entreprise (UFSE), a vu le jour sous la forme d'un encart de 4 pages dans la revue trimestrielle du sport d'entreprise.



Chaque région a reçu un exemplaire de cette revue accompagnée d'une lettre du président de la FFCK invitant chaque comité régional à se rapprocher des délégations régionales de l'UFSE et à étudier les conditions d'actions communes en relation avec les clubs.

Le VitAL, le Dragon Boat et le Va'a semblent être des embarcations idéales pour développer notre discipline dans les entreprises.

En parallèle, un groupe de travail " fédérations / UFSE" travaille à l'élaboration d'une convention qui pourrait être signée entre les fédérations et l'UFSE.

Enfin, une demande officielle de la FFCK a été faite auprès de l'UFSE pour que le canoë kayak soit discipline de démonstration lors des jeux nationaux et européens du sport en entreprise en 2004 et 2005 à Clermont-Ferrand.

Jean-Pierre VAUTHIER - Membre du Conseil fédéral

CHAMPIONNAT DU MONDE DE WAVE SKI 2003 EN GUADELOUPE

La France a été retenue par la World Wave Ski Association pour organiser les championnats du Monde de Wave Ski en 2003.

La FFCK a choisi la célèbre vague du MOULE en Guadeloupe pour réaliser cette manifestation. Cette vague de «reef» a déjà accueilli de multiples compétitions internationales de Surf, dont le championnat du Monde en 1997.

Pour mettre en place cette manifestation, la FFCK vient de créer un comité d'organisation, co-présidé par Madame Gabrielle LOUIS-GARABIN, maire du Moule, vice-présidente du Conseil Régional de Guadeloupe et Christian HUNAUT, président de la FFCK.

Ce championnat est prévu en novembre 2003. Les 16 mois qui nous séparent de l'événement seront mis à profit pour construire une organisation de qualité, à la hauteur de la vague et des prestations que nous réaliserons les meilleurs Wave Skieurs du Monde.

AGENDA DU PRESIDENT

Avril 2002

3	Paris	Rencontre du Président et du Directeur Technique National avec la Fédération Handisport et la FFSA
10	CNOSF	Commission FNDS
10	CNOSF	Conseil d'administration du CNOSF
11	Paris	Rencontre avec Hydrostadium
11	Siège	Réunion du groupe de travail « projet de développement fédéral »
12	Siège	Réunion du groupe de travail « projet de développement fédéral »
12	Siège	Bilan assemblée générale
12	Siège	Bureau exécutif
18	Siège	Rencontre avec le comité départemental de l'Ardèche
20	Landerneau	Inauguration de la base nautique
25	Siège	Réunion « Salon Nautique »
25	Paris	Rencontre avec Electricité de France – Espace Electra
26	CNOSF	Jury des Championnats du Monde et de la Coupe du Monde de Marathon
26	Siège	Bureau exécutif
30	Paris	Secrétariat d'Etat à l'Outre-Mer

Mai 2002

1	Mantes la Jolie	Sélection Course en Ligne
2	Bourg Saint Maurice	Réunion du bureau des Championnats du Monde
3/4	Bourg Saint Maurice	Sélections Championnats du Monde de Slalom
12	Brehec	1000 Pagaies EDF
15	CNOSF	Assemblée générale du CNOSF
15	CNOSF	Rencontre avec les fédérations polynésiennes
17	Siège	Rencontre avec la Compagnie Nationale du Rhône
23	Siège	Réunion «Labels»
24	Siège	CNPU
29/30	Lannion	Championnats de France UNSS
30/31	Valsesia	Championnats du Monde de Descente

CALENDRIER

1 – 7 juillet 2002
Merathon
Merathon International de Bretagne – Brest - Crozon – Ploudalmezeau – Bretagne

5 – 7 juillet 2002
Freestyle
River Rabioux Rodéo – Chateauroux les Alpes – Rabioux – Alpes Provence

6 – 7 juillet 2002
Dragon Boat – Nautiliades Challenge inter Entreprise – Boulogne sur Mer – Liane – Nord Pas de Calais

5 – 14 juillet 2002
Slalom
Championnat de France J/V et Cadets - Championnat de France par Equipe de clubs - Finale N2 - Foix – Ariège – Midi Pyrénées

12 –14 juillet 2002
Course en Ligne
Régate Nationale de l'Espoir - Championnat de France C J V et finale N2 – Belfort – Franche Comté

13 – 14 juillet 2002
Slalom
Championnat d'Europe – Bratislava – Slovaquie

14 juillet 2002
Descente
Nage en eau vive - Descente Nationale – Barcelonette – Ubaye – Alpes Provence

15 – 20 juillet 2002
Loisir – Randonnée
Rassemblement Nage en eau vive – Italie – Dora Balte – Italie
Descente
Championnat de France J/V et Cadets- Championnat de France N1 – Oloron Ste Marie – Gave d'Ossau – Aquitaine

18 – 21 juillet 2002
Course en Ligne
Championnat d'Europe Senior – Szeged – Hongrie
Descente
Championnat du Monde Junior – Bala – Angleterre

2 – 4 août 2002
Course en Ligne
Championnat d'Europe Junior – Zagreb – Croatie

4 – 11 août 2002
Loisir – Randonnée
Raid Littoral 13 – Arles - Marseille – Rhône Méditerranée – Alpes Provence

9 – 11 août 2002
Slalom
Championnat du Monde Juniors – Nowy Sacz – Pologne

10 – 11 août 2002
Freestyle
Sault Bre Night Fever – Porcieu Amblagnieu – Isle de la Serre – Rhône Alpes

17 – 18 août 2002
Marathon
Championnat du Monde Junior Senior – Tyn nad Vltavou – Rép. Tchèque

20 – 25 août 2002
Slalom
Championnat du Monde Senior – Bourg St Maurice – Isère – Rhône Alpes

29 août – 1er septembre 2002
Course en Ligne
Championnat du Monde – Séville – Espagne

30 août – 1er septembre 2002
Slalom
International Slalom Metz-Moselle – Metz – Bassin de la Pucelle – Lorraine

31 août– 1er septembre 2002
Merathon
Championnat de France J/S/V & cadets – St Nazaire – Atlantique – Pays de Loire

1er septembre 2002
Slalom
Nage en eau vive - Slalom National – St Pierre de Boeuf – Rhône – Rhône Alpes

8 septembre 2002
Loisir – Randonnée
Traversée de Paris - La Jean Olry – Paris – Seine – Ile de France

8 – 15 septembre 2002
Kayak Polo
Championnat du Monde – Essen – Allemagne

15 septembre 2002
Longue Distance
Longue Distance du Lac d'Annecy – Annecy – Lac – Rhône Alpes

15 – 16 septembre 2002
Course en Ligne
Championnat de France Fond Equipage – Jumièges – Normandie

21 – 22 septembre 2002
Kayak Polo
Coupe de France 2ème Tour
Loisir – Randonnée
Rallye de la Cure – Dun les Places – Cure – Bourgogne

28 – 29 septembre 2002
Marathon
Marathon International de la Loire – Gennes/Bouchemaine – Loire – Pays de Loire

QUOI DE NEUF SUR LE WEB



Rubrique «ffcanoe.asso.fr/tony»
Rendez-vous sur les pages Internet de Tony ESTANGUET pour découvrir une nouvelle organisation des rubriques avec encore plus d'informations à l'approche des Championnats du Monde de Slalom et toujours la mise en ligne régulière d'un édito écrit par le champion Olympique.

Rubrique « Pratiquer »
Retrouver le Guide Découverte 2002 téléchargeable au format PDF et la liste, par région, des Magasins Canoë Plus qui offrent 5 % de remise minimum sur tous leurs produits aux détenteurs de la Carte Canoë Plus 2002.

Rubrique « Calendrier activités »
Les renseignements sur les manifestations seront désormais complétés par une colonne « site Internet ». Les organisateurs de manifestations sont invités à nous faire parvenir cette information supplémentaire quand elle existe.

Fréquentation
Nous sommes heureux de constater que la fréquentation du site fédéral a encore augmenté.
En mai le nombre de visites dépasse le cap des 25 000 avec une fréquentation moyenne de 800 visites par jour. En six mois, le nombre de visites a pratiquement doublé et le nombre de pages vues passe de 178 000 à 400 000 pages par mois.

Sélection dans BEST ON WEB
Le site Internet fédéral a été sélectionné dans le magazine BEST ON WEB, disponible en kiosque depuis le 31 Mai 2002, et dont la vocation est de présenter au plus grand nombre les 500 meilleurs sites Web du moment.

UN INCROYABLE RETOUR AUX SOURCES

Bâbak AMIR TAHMASSEB, Champion du Monde 2001 , a renoué avec l'histoire et a navigué à bord d'anciennes périssoires le jeudi 16 mai à Vaires sur Marne (77 - Ile de France).

Un incroyable retour aux sources !

Sous une météo clémente, Bâbak AMIR TAHMASSEB, champion du Monde 2001 de Course en Ligne, accompagné de Myriam LARRIBEAU, athlète de l'Equipe de France, a navigué sur le bassin de Vaires sur Marne (77) dans de superbes périssoires de compétition construites en 1840. Confiées récemment au Musée de la Marine, elles ont été restaurées pour l'occasion par l'association SEQUANA.


©FFCK

Les périssoires, ancêtres du canoë-kayak de compétition

Il est assez difficile de déterminer l'histoire exacte des périssoires. D'après les recherches de l'association SEQUANA, on voit apparaître les premières périssoires lors de joutes nautiques où les compétiteurs se tenaient debout dans leurs embarcations. Associée donc à un engin d'adresse, la périssoire était également utilisée par les femmes comme objet de mode. En effet, on peut voir sur certaines photos et peintures du milieu du 19ème siècle, d'élégantes dames accompagnées de leurs périssoires décorées aux motifs et couleurs de leur costume de bain et chapeaux à fleurs. C'est vers 1880 que l'on trouve les premières compétitions de périssoires qui consistaient en des courses de vitesse avec virages autour de bouées. A la fois utilisée comme objet de compétition et de loisir, la périssoire se retrouve être le grand-père du bateau ultra performant de Bâbak AMIR TAHMASSEB avec lequel il décrocha, l'année dernière, son titre de Champion du Monde.

L'histoire de ces deux périssoires de compétition

Ces deux authentiques bateaux en bois et toile, mus par des pagaies aux pales en forme de feuille de saule, ont été construits vers les années 1840-1850. Ils appartenaient à la famille THIERRY, bien connue du milieu de la voile. C'est à l'oncle et au père de Georges Paul THIERRY, vice-président de la Fédération Française de Voile avant la première guerre mondiale, qu'appartenaient ces deux périssoires. C'est un des descendants de la famille THIERRY, le journaliste Patrick CHAPUIS, qui décida de confier ces deux objets de collection à Mme Anne De THOISY, conservatrice du Musée de la Marine. Usées par les années, les embarcations avaient besoin d'être restaurées, c'est ce que réalisa l'association SEQUANA durant cinq mois. Avant d'être mises à l'honneur dans un nouvel espace du Musée de la Marine, ces deux périssoires ont goûté à nouveau au plaisir de l'eau, dirigées par deux grands champions de la Course en Ligne française.

FÊTE DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE



La traditionnelle fête du sport se déroulera les 21 et 22 septembre prochains. La principale innovation concerne la labellisation de fêtes thématiques.

CARNET NOIR

Les comités régionaux Côte d'Azur et Alpes Provence vous font part avec tristesse du décès de Monsieur Patrick SALENGH, président du Comité Régional Canoë-Kayak Côte d'Azur de 1984 à 1996 et président du club Champsaur dans les Hautes Alpes.

RECHERCHE BATEAUX VOLES

2 kayaks Sit-On-Top biplaces ont été volés le week-end du 19 mai à Saint-Malo.
Caractéristiques des kayaks : modèle HOBIE CAT ODYSSEE biplaces en polyéthylène couleur jaune (1 jaune orangé et un jaune pâle).
Particularité : ces kayaks sont des prototypes sans sigle de marque - finitions artisanales (poignées en bois…)
Ces kayaks appartiennent au club des Corsaires Malouins SAINT-MALO
Tél. 02 99 40 92 04
E-mail : cmkm@wanadoo.fr

ERRATUM MAGASIN CANOE PLUS

Une erreur s'est glissée dans le Guide Canoë Plus 2002, page 184.

Le numéro de téléphone de la société KWA (Rhône Alpes) est erroné.

Les coordonnées à retenir pour ce magasin Canoë Plus sont :

KWA Monsieur Bruno DOLLE
27, quai Fulchiron 69005 Lyon
Tél. 04 72 56 04 79 - Fax : 04 72 56 04 79



STATISTIQUES FEDERALES

La répartition des titres fédéraux (Cartes Canoë Plus, Cartes Découverte) et passeports Pagaies Couleurs, des passeports régionaux au 1er juin 2002 vous est présentée ci-dessous.

	Comité régional	Cartes Canoë Plus au 1er juin 2001	Cartes Canoë Plus au 1er juin 2002	Progression en %	Cartes Découverte 1 jour	Cartes Découverte 7 jours	Passeports Pagaies Couleurs	TOTAL
1	Alpes Provence	912	906	99.34	760	80	147	1893
2	Alsace	934	928	99.36	3260	240	160	4588
3	Aquitaine	1710	1724	100.82	1100	60	219	3103
4	Pays de Loire	2074	2169	104.58	1920	0	377	4466
5	Auvergne	500	508	101.60	420	60	30	1018
6	Bourgogne	1098	1085	98.82	740	100	195	2120
7	Bretagne	3202	3293	102.84	3700	60	466	7519
8	Centre	1244	1272	102.25	1560	60	245	3137
9	Champagne Ardenne	782	759	97.06	620	80	81	1540
10	Côte d'Azur	983	1170	119.02	660	140	155	2125
12	Nord Pas de Calais	1231	1227	99.68	2720	320	255	4522
13	Franche Comté	761	719	94.48	680	0	120	1519
14	Ile de France	2304	2175	94.40	2180	20	705	5080
15	Languedoc Rouss.	716	724	101.12	400	0	243	1367
16	Limousin	397	397	100.00	180	0	0	577
17	Lorraine	1083	1034	95.48	1760	200	180	3174
18	Rhône Alpes	1841	1995	108.37	6280	100	297	8672
19	Midi Pyrénées	1001	974	97.30	880	0	172	2026
20	Normandie	1470	1549	105.37	1140	20	15	2724
21	Picardie	762	806	105.77	2040	0	195	3041
22	Poitou Charentes	933	941	100.86	2260	0	180	3381
25	Réunion	222	277	124.77	900	340	115	1632
26	Corse	43	55	127.91	140	40	40	275
27	Guadeloupe	247	268	108.50	0	20	77	365
28	Martinique	72	34	47.22	0	0	10	44
29	Guyane & Pirogue	398	314	78.89	300	40	80	734
30	ST Pierre et Miquelon	0	0	0.00	0	0	0	0
31	Mayotte	0	0	0.00	0	0	0	0
32	Nelle Calédonie	0	0	0.00	0	0	0	0
33	Polynésie	0	0	0.00	0	0	0	0
34	Wallis et Futuna	0	66	0.00	0	0	0	66
99	Adhérents FFCK	18	22	122.22	0	0	1600	1622
	TOTAL	**26938**	**27391**	**101.68**	**36600**	**1980**	**6359**	**72330**



CHALLENGE CREDIT COOPERATIF

Le challenge **CREDIT COOPERATIF** récompense la qualité des projets d'aménagements des clubs affiliés à la FFCK.
Ce challenge, primé par le CREDIT COOPERATIF à hauteur de 18292 € pour cette année, a été créé en 1997.
Le jury du challenge CREDIT COOPERATIF / FFCK s'est réuni le mardi 9 avril 2002 au siège de la FFCK.

Les lauréats suivants ont été désignés pour l'année 2001 :

- 1er ex-aequo pour un prix de 4 574 € chacun :
  - le club de SEGRIE-FONTAINE (61430 – Sainte Honorine La Chardonne) du Comité Régional Normandie ;
  - CHAMBERY LE BOURGET CANOE CLUB (73370 – Le Bourget du Lac) du Comité Régional Rhône Alpes.
- Autres clubs récompensés pour un prix de 1 524 € chacun :
  - CLUB CANOE KAYAK DECINES (69150 Decines), du Comité Régional Rhône Alpes
  - CANOE KAYAK APACH COLMAR (68180 – Horbourg Wihr) du Comité Régional Alsace
  - CASTRES BURLAT CANOE KAYAK (81100 – Castres) du Comité Régional Midi-Pyrénées
  - CLUB CANOE KAYAK DE BELBEUF (76240 – Belbeuf) du Comité Régional de Normandie
  - A.S.P.T.T. FOIX (09003 – Foix) du Comité Régional Midi-Pyrénées
  - CANOE KAYAK CLUB BOURGUESAN (07700 – Bourg-Saint-Andéol) du Comité Régional Rhône Alpes.

INFOS

VIE DES STRUCTURES

LES NOUVEAUX TITRES D'ADHESION A PARTIR DE SEPTEMBRE 2002



Pour la prochaine saison, les produits d'adhésion de la FFCK vont connaître quelques évolutions.

En effet, suite au manque d'engouement pour la Carte Découverte 7 jours (3240 cartes diffusées en 2000, 4820 en 2001 et 2700 à mi-juin en 2002) et au succès de l'expérimentation du passeport en Bretagne, en Bourgogne et en Rhône-Alpes, ce dernier sera généralisé à l'ensemble du territoire et remplacera la Carte Découverte 7 jours.

Dès septembre 2002, vous disposerez donc des titres d'adhésion suivants :

La Carte Canoë Plus : titre d'adhésion annuel, qui offre les avantages Canoë Plus, dont la licence compétition est valable du 1er septembre 2002 au 31 août 2003,

Le Passeport : titre d'adhésion apprentissage, qui offre un support pédagogique pour toute activité de formation encadrée, valable pour une durée de trois mois à compter de la date de délivrance,

La Carte Découverte 1 jour : titre d'adhésion temporaire, qui permet de pratiquer l'activité à toute personne non titulaire d'un des deux autres titres pour une durée d'un jour.

« Un pratiquant, un titre ».



MODALITES D'AFFILIATION ET DE RE-AFFILIATION

L'assemblée générale des 9 et 10 mars 2002 à Palavas les Flots a entériné de nouvelles modalités d'affiliation et de ré-affiliation qui vont entrer en vigueur à partir du 1er septembre 2002. Cette décision fait suite aux difficultés que nous rencontrons, dans l'application de la décision de radier les clubs de moins de 15 adhérents (tous les adhérents permanents à une association affiliée à la FFCK doivent être titulaires de la Carte Canoë Plus).

Dans un grand nombre de cas il s'agit de petites structures qui participent, dans des régions rurales, à l'animation sociale et sportive de petites communes. La radiation de tels clubs est toujours considérée comme une injustice par les bénévoles qui se dépensent sans compter pour essayer de les faire vivre. Une décision couperet, brutale, ne tient pas compte des réalités locales, de plus elle va à l'encontre de nos valeurs fédérales. Une instruction est nécessaire avant chaque radiation, l'avis du comité régional concerné est demandé avant décision du Bureau exécutif de la fédération.

Ainsi pour l'année 2001 sur les 770 clubs de la fédération, 149 clubs ont fait l'objet de cette instruction. Sur ces 149 clubs, 96 avaient un effectif inférieur à 10 adhérents.

Il a donc été décidé de modifier les modalités d'affiliation et de ré-affiliation.

Ce qui ne change pas :

Pour la ré-affiliation :

➢ La cotisation club

➢ La prise des trois licences nominatives (président,trésorier, secrétaire). Le but de cette obligation est la mise à jour de la fiche structure de l'association sur la base de donnée fédérale. Cette mise à jour ne peut être faite que par le club.

Ce qui est nouveau :

➢ L'achat par la structure (par débit du compte) de 10 Cartes Canoë Plus adultes correspondant aux 10 premiers adhérents.

➢ La suppression de l'obligation d'un nombre minimum d'adhérents en fin de saison.

Pour une première affiliation les dispositions ci-dessus s'ajoutent à la vérification des statuts de l'association, notamment en ce qui concerne l'objet et le libre accès pour toutes et tous à la pratique.

Nous espérons que cette mesure donnera satisfaction au plus grand nombre et simplifiera notoirement la gestion des petits clubs, indispensables à l'ancrage du canoë-kayak au sein des régions.

Patrice HAVY,
Secrétaire Général

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU SPORT

Depuis avril 1999, date à laquelle les travaux de la convention collective nationale du sport (CCN Sport) ont officiellement débuté, nous percevons encore difficilement les avancées concrètes de ces trois années de négociation.

Si les négociations portent sur le contenu même de la convention, tel que le définit le code du travail, elles impliquent une réflexion de fond sur l'ensemble du secteur sportif employeur. Il s'agissait de positionner la spécificité du secteur dans le droit commun, secteur qui s'était organisé sans convention collective.

Cependant, toujours est-il que les travaux avancent et que nous devons nous préparer à leur mise en œuvre, lorsque la CCN Sport deviendra la règle de l'ensemble des employeurs de la branche.

Sont négociés à ce jour :

Le chapitre 1 – «Champ de la convention collective»

Le chapitre 2 – «Commissions paritaires»

Le chapitre 3 - «Liberté d 'opinion - Droit syndical - Représentation des salariés»

Le chapitre 7 - «Principes généraux en matière d'hygiène, sécurité, santé et conditions de travail»

Ces discussions ont abouti à la signature le 20 décembre 2001, par l'ensemble des partenaires sociaux, d'un accord sur la formation professionnelle qui concernera non seulement les salariés mais aussi les bénévoles.

Après ces préalables nécessaires, les négociations prennent un nouveau tournant, et vont se porter sur les aspects quantitatifs, c'est-à-dire ceux qui ont un coût pour les employeurs.

En effet, compte-tenu des expériences dans le domaine, on peut raisonnablement estimer ce surcoût à environ 6% par rapport à l'application stricte du code du travail.

Est en cours de négociation :

Le chapitre 4 - «Contrat de travail»

Demeurent à négocier :

Le chapitre 5 - «Le temps de travail»

Le chapitre 6 - «Pluralité d 'employeurs et pluriactivité»

Le chapitre 8 - «Les congés»

Le chapitre 9 - «Formation professionnelle»

Le chapitre 10 - «Classifications professionnelles et rémunérations»

Le chapitre 11 - «Prévoyance»

INFOS

VIE DES STRUCTURES

QUAND UN CLUB DE KAYAK ORGANISE UN CONCOURS DE PECHE

L'étang municipal de Trévérien a été le théâtre, le 14 avril dernier, d'un événement peu ordinaire : un concours de pêche y était organisé par le Canoë-Kayak Club des Trois Rivières, installé à Saint-Domineuc (35 – Bretagne).

Pour la première fois, ce jeune club a rassemblé une centaine de pêcheurs autour de l'étang voisin, dans le cadre d'une animation inter-cantonale : un calendrier commun a été adopté par les associations locales, pour permettre l'organisation de concours sur les nombreux étangs, sans concurrence entre eux.

Le Canoë-Kayak Club des Trois Rivières estime le bilan très satisfaisant :

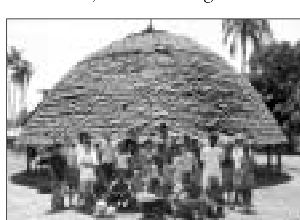
- pour le recrutement du club, il s'agit d'une occasion originale de rassembler un large public autour de l'activité canoë-kayak
- pour la conciliation des usages, le club réalise une excellente opération en montrant que les populations de pagayeurs, de pêcheurs et d'autres usagers savent cohabiter
- enfin, d'un point de vue financier, le club dégage un produit qui lui permet de renforcer son objet social, en acquérant du matériel supplémentaire.

Le club des Trois Rivières souhaite renouveler l'opération, en particulier dès lors qu'un nouvel étang et une nouvelle base nautique viendront augmenter les potentialités.

Comité Régional de Canoë-Kayak de Bretagne

GUYANE : DU SLALOM CHEZ LES AMERINDIENS

Pour la deuxième manche de son championnat régional slalom, le comité régional de Guyane a innové en organisant une compétition en pays amérindien. A l'occasion de l'avant dernière compétition de la saison régionale, les meilleurs compétiteurs de chaque club se sont retrouvés à Maripasoula, club organisateur. A l'étude depuis plusieurs années, l'organisation d'une compétition réunissant à la fois slalom et descente sur un véritable parcours d'eau-vive a enfin vu le jour les 25, 26 et 27 mai derniers. Le site sélectionné : Antecum-pata et son parcours de classe II-III passage IV.



©Yohann Hunbert

Une véritable prouesse logistique

Pour rallier Maripasoula, deux solutions : la pirogue depuis Saint Laurent du Maroni (3 jours de voyage) ou l'avion (une heure et demie), depuis Cayenne. L'avion sera approuvé. La liaison Maripasoula - Antécum-pata se fera en pirogue (trois heures).

Situé sur les rives du Maroni, en pleine forêt amazonienne, Antécum-pata est d'ordinaire interdit d'accès sans autorisations préalables.

Tristan Bellardie (président du club de Maripasoula, de la commission sportive régionale et organisateur) de constater:

«Cette compétition aura été un vrai défi, tant du point de vue logistique que technique». Plusieurs voyages sur site auront été nécessaires pour aménager le bassin (tendre les câbles, déboiser les abords, sécuriser le parcours), acheminer les 30 personnes et les 16 bateaux. « Ce parcours de slalom, équipé de la sorte, est digne d'un site de niveau national. L'association du village a d'ailleurs aidé à cette première, outre l'accueil exceptionnel, ils ont déboisé les quelque 250 mètres de rive longeant le parcours, trois jours de travail !!!!; grâce à eux nous sommes parvenu à organiser ce qui restera sans aucun doute comme la plus belle compétition qui se soit jamais tenue dans notre département. »

©Yohann Hunbert

Moniteurs toujours prêts

Le côté exceptionnel de ce déplacement à été mis à profit par la commission enseignement-formation, les futurs moniteurs ont pu se frotter aux eaux tumultueuses (mais chaudes) du maroni. Aussi amusés qu'intrigués, les jeunes amérindiens auront profité de cette occasion pour suivre une initiation qui confirmera leurs incroyables aptitudes à la navigation. L'antécum-pata C.K.C ? le projet est à l'étude.

Foix et Oloron Ste Marie 2002

A l'issue du championnat régional slalom-descente 2002, le comité régional devait désigner ses représentants aux championnats nationaux. Forts de cette expérience, nuls doutes qu'ils sauront booster l'ensemble des compétiteurs guyanais. L'objectif étant la création d'un pôle espoir. Affaire à suivre, rendez-vous cet été, les raftaman vont encore sévir...

Marre de la grisaille, envie de changer d'air, sachez qu'ici d'août à décembre le soleil est permanent, l'eau abondante et le Ti'punch toujours frais. Chaleur...

Le Comité Régional Canoë-Kayak & Pirogue de Guyane cherche à créer des partenariats entre clubs, comités départementaux, comités régionaux, particuliers. Si le soleil et la nature à l'état brut vous tentent contactez-nous.

Jody AMIET, Sébastien LE DORZE,
Comité Régional Canoë-Kayak & Pirogue de Guyane

STADE D'EAU VIVE DE TOURNON ST MARTIN

Situation géographique

Implanté en région Centre, au sud du parc de la Brenne, le stade d'eau vive de Tournon St martin est situé à 15 km de la ville de LE BLANC dans l'Indre.

La première année de fonctionnement du stade, a permis de se rendre compte des avantages multiples (pour notre région de plaine) : il est en effet utilisable aussi pratique pour des stages sportifs, que des manifestations de slalom, que pour des formations allant de la sécurité à l'environnement.

Tout cela permet pour la saison prochaine d'envisager des actions sportives nationales entre autres : un stage interrégional de Slalom du 24 au 27 octobre, un N2 Slalom le 11 et 12 avril 2003.

Vous trouverez ci-dessous quelques éléments sur la description du site et son organisation.

La rivière

Le stade d'eau vive a été élaboré suivant le système d'obstacles modulables omniflots mis en oeuvre par Hydrostadium. Le parcours est actionné par une vanne électrique, la distance est environ 110 mètres de long pour 5 à 8 mètres de large. Son débit disponible est de 0 à 12 m³/s pour une difficulté de classe 2+.

Les prestations

Parcours d'eau vive entretenu et équipé. Location du bassin sur réservation.



©CRCK Centre

L'accès comprend :

- l'utilisation des aménagements sportifs (slalom modulable permanent, et choix de la configuration des courants et du débit selon le niveau disponible de la Creuse).
- conditions d'accès : un cadre diplômé doit prendre en charge la responsabilité du groupe qu'il accompagne (moniteurs ou BEES copie du diplômé exigé).

Exemple de prix forfait 20 heures 90€, un week-end 50€.

Le stade est ouvert toute l'année aux horaires suivants :

(fermeture annuelle décembre janvier)

Horaires automne / hiver : 10h-12 h / 14h-17h

Horaires printemps / été : 10h-12h / 14h-17h

Horaires estivaux : 10h - 13h / 14h-19h (vendredi 10h-13h / 14h-22h).

L'hébergement

Sur place au pied du bassin, gîte de groupe et studio du Moulin Chantecreuse

Installé dans l'ancien moulin de Tournon St Martin, cet édifice de caractère est remarquablement situé, en bord de creuse, près du centre-bourg. Il est agrée par la D.D.J.S et comprends 29 lits. Deux studios à proximité sont aussi disponibles (pour 1 à 4 personnes).

Tarifs du gîte pour une personne pour un jour 9,15€, pour gîte au complet 244€, pour sept nuit 53,35€.

Descriptif du gîte de groupe

A l'étage : 3 chambres, 4 dortoirs

Au rez – de – chaussée : 1 sanitaire, 1 cuisine équipée, 1 grande salle à manger, 1 salle de réunion.

Renseignements et réservations stade d'eau vive :

Stade d'eau vive de Tournon St Martin
Moulin Chantecreuse
36220 TOURNON ST MARTIN
Responsable : Jérôme Gaudin
Tél : (maire) 02 54 37 50 60
Stade d'eau vive : 02 54 28 61 18
Fax (mairie) 02 54 37 53 38

Comité Régional du Centre de Canoë-Kayak

INFOS

VIE DES STRUCTURES

PLAN DE DEVELOPPEMENT DES LOISIRS SPORTIFS «EAU VIVE» EN REGION LIMOUSIN

« CONTRAT DE PLAN ETAT REGION »

Une étude confiée à la « SOMIVAL » (cabinet d'étude de spécialisé dans le tourisme) avait déjà associé la réflexion des professionnels de l'aménagement du territoire et des dirigeants sportifs du canoë-kayak en Limousin.

Mais, très vite, à la faveur des discussions préparatoires au « Contrat de plan» et aux financements européens, l'idée s'est imposée que le développement du canoë-kayak, et plus globalement des activités d'eau vive, était un atout essentiel pour le Limousin.

Il fallait donc dépasser le stade des plans de randonnée nautique et des schémas d'aménagement de telle ou telle rivière, pour mettre sur pied un véritable plan d'attaque combiné des obstacles auxquels se heurtent les efforts méritoires des pionniers et de l'ensemble des acteurs du développement du canoë-kayak en région Limousin.

Pour faire « décoller » le canoë-kayak en Limousin, il faut tout à la fois :

- préserver l'eau et son accès, ce qui signifie :
  - améliorer la maîtrise de l'eau ce qui implique la mise en place de négociations régionales puis locales avec EDF en ce qui concerne la régulation des débits, cela en particulier lors de la saison estivale et touristique
  - peser sur chaque renouvellement de concession des barrages des micros centrales pour restaurer le fil d'eau (glissières, passes à canoë, points de débarquement / embarquement, chemins de portage)
- aménager, équiper, ce qui signifie :
  - doter chaque département d'un espace sommaire de pratique d'eau vive pour l'entraînement, la formation et les compétitions locales
  - concevoir et réaliser un bassin d'eau vive régional capable d'accueillir des compétions de niveau inter-régional, voire national
  - aménager les itinéraires sportifs et réaliser des équipements d'intérêt régional et inter-régional, notamment des équipements nécessaires à la formation et à l'entraînement des sportifs de l'élite régionale
- structurer l'offre nautique ce qui signifie :
  - structurer l'offre sportive et de loisir dans les clubs de la FFCK et sur les bases d'activités de pleine nature
  - soutenir l'organisation et l'animation des pratiques valorisant les territoires ruraux, promouvoir leurs mises en réseaux, développer des projets éducatifs et pédagogiques, notamment en milieu scolaire et universitaire.
- former, ce qui signifie :
  - former des professionnels compétents pour encadrer les activités (les dirigeants bénévoles ne peuvent tout faire surtout lorsque la prestation doit être diversifiée pour des publics très variés)
- communiquer, ce qui signifie :
  - communiquer autour d'événements de portée nationale en ce qui concerne l'important potentiel « eau vive » de la région Limousin, et en particulier du parcours phare de la Haute Vézère, mais aussi du Taurion « La Rigole du Diable » et également de la Dordogne limousine, cela sans oublier la Vienne qui est un parcours de grande valeur inter-régionale en permettant la mise en place d'activités touristiques ayant une large continuité géographique pour les comites régionaux du Limousin et de Poitou-Charentes.

L'organisation à Treignac des championnats du Monde de Descente 2000 fut l'occasion d'une mobilisation locale de toutes les forces vives de la région. La volonté fut de ne pas rester sur la réussite technique et le succès populaire d'une manifestation sans lendemain, mais au contraire d'ancrer le canoë-kayak dans le terroir limousin.

Pour ce faire, l'Etat (direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports) et le conseil régional ont formalisé "Le plan de développement des loisirs sportifs" (P.D.L.S.I), document approuvé par monsieur le Préfet, par la commission permanente du conseil régional et le CRCK Limousin (en ce qui concerne le canoë-kayak).



©CRCK Limousin

Ce document stratégique concerne trois activités :

- l'eau vive et le canoë kayak, avec l'ensemble de ses disciplines associées
- le cyclisme et le VTT
- l'équitation et la randonnée équestre.

Pour chacune de ces activités, il instaure des actions et des financements pour favoriser leur structuration et leur développement.

Financements sur 7 ans du P.D.L.S.L.	
Etat	11,5 M€
Région	6,5 M€
Europe	13 M€

Afin de formaliser le P.D.L.S.L, la concertation de tous les partenaires a été organisée autour de la fédération délégataire (ici la Fédération Française de Canoë-Kayak) qui fut reconnue « leader » de la conception, de la coordination et de l'action.

Concrètement c'est le comité régional de canoë-kayak qui assure le secrétariat du comité de pilotage. Le CRCK Limousin peut proposer toutes les modifications du plan qu'il lui semble souhaitable. La démarche est essentiellement pragmatique.

Le CRCK fait des propositions dont la validité et la faisabilité sont soumises à l'approbation du comité de pilotage du « P.D.L.S. ». Ceci n'est pas sans poser de difficultés dans la réalisation des actions et dans le suivi des multiples projets. En effet, les intérêts de la vie associative fédérale régionale ne sont pas systématiquement en adéquation avec les objectifs initiaux du « P.D.L.S. » et les volontés politiques des membres du comité de pilotage.

Le principe général reste, cependant, de mener une action particulière qui sollicite des fonds publics pour créer une progression harmonieuse de l'ensemble des facteurs favorisant la pratique et le développement du canoë-kayak en Limousin.

Le lien est ainsi très largement explicité entre la sécurité, l'information des usagers, l'équipement des digues, la qualification de l'encadrement des clubs et la mise sur le marché d'une offre grand-public de loisirs par les sportifs du canoë-kayak eux mêmes.

Un gros travail de collation des données physiques, hydrauliques, biologiques, économiques et juridiques, a été nécessaire pour constituer une banque de données indispensable à l'aide à la décision sur ce métier complexe de structuration du territoire.

En effet, la rivière est un lieu où s'affrontent des intérêts contradictoires dont le compromis n'est durable qu'à l'issue de négociations précises sur des argumentaires détaillés.

Le travail du CTRC, du chargé de mission et des élus du comité régional de canoë-kayak, a été tel que le Conseil Régional du Limousin a pu très facilement intégrer les caractéristiques de chaque rivière navigable dans son "système d'information géographique" (S.I.G.) avec la possibilité de traiter sélectivement ces données dans le cadre d'une promotion touristique, d'une aide à la décision d'investissement, d'une modélisation d'intervention sur le cours de la rivière …

A l'avenir, les informations qui figurent au sein de ce S.I.G. seront consultables à partir d'un site Internet.

Le travail le plus laborieux est cependant de concrétiser les actions prioritaires pour les années à venir, déclinées par zone géographique et par maître d'ouvrage selon un échéancier indicatif.

Pour ce faire, le CRCK Limousin invite les collectivités départementales et les nouveaux organes de la coopération intercommunale à être des promoteurs de projets.

Cela suppose une équipe administrative et technique propre à analyser les sites, assister les porteurs de projets, chercher des solutions financières, techniques mais aussi pédagogiques …

Les aspects économiques et touristiques de ce développement du canoë-kayak nécessitent aussi une forte implication des professionnels dans les politiques locales et régionales développées par le Ministère du Tourisme (crédits Etat), le comité régional du tourisme (crédits spécifiques de la région Limousin) et les départements (CDT).

La volonté de gérer en toute priorité la double rareté de la ressource en eau et de la ressource humaine a conduit les dirigeants sportifs du CRCK et la DRDJS à focaliser sur le CTRC, cadre d'Etat, coordonnateur de l'équipe technique régionale., deux missions primordiales :

- la négociation sur les lâchers d'eau d'eau et la régulation des débits avec EDF
- la formation de cadres brevetés d'Etat.

Il y apporte, non seulement son expertise et sa technicité, mais aussi la persévérance et la continuité de l'action.

Sans eau, sans femmes et sans hommes pour administrer, animer, encadrer, le canoë-kayak du Limousin ne pourrait vivre. A l'inverse, le développement du Limousin peut bénéficier assez vite du fort d'impact économique et social qu'une offre bien structurée de canoë-kayak peut constituer.

En appui des dirigeants bénévoles doit cependant se mettre en place une génération de jeunes professionnels éducateurs sportifs et promoteurs du développement local. Cela a été rendu possible grâce aux perspectives ouvertes par le recrutement de cadres "Emplois-Jeunes".

Le CRCK du Limousin, secrétaire du P.D.L.S. «eau vive». Le comité de pilotage du P.D.L.S «eau vive» - contrat de plan Etat région Limousin.

INFOS
VIE ASSOCIATIVE

RELEVES DE DECISIONS DU BUREAU EXECUTIF ET DU CONSEIL FEDERAL

Relevé de décisions du Bureau exécutif du 12/04/2002 :

- *Clubs affiliés :*
  BEX-86/2002/0412-I.1.a. : La Pagaie Sauvage du Guillestrois – Hautes-Alpes (Alpes-Provence)
  BEX-86/2002/0412-I.1.b. : Canoë-Kayak Club des Glissoires – Pas de Calais (Nord-Pas de Calais), sous réserve de modification de l'article 3 des statuts, non conforme à la loi sur le sport. La licence est un droit.
- *Membres associés :*
  BEX-86/2002/0412-I.1.c. : Centre Nautique de Fouesnant Cornouaille – Finistère (Bretagne)
- **BEX-86/2002/0412- II.2. :** Suites à donner à la réunion du CNPU - Accord du Bureau exécutif. Diffusion du « modèle » de règlement intérieur aux clubs via le site Internet. Informer les clubs via CKI et ID. Ce sont des outils pratiques d'aide aux clubs. Attente du Bureau exécutif d'une note de synthèse sur les projets du CNPU (à rédiger entre Rémy MASSON et Rosine TISSERAND pour le prochain CNPU).
- **BEX-86/2002/0412- II.3. :** Mise en place de chèques déjeuner au siège fédéral - Accord du Bureau exécutif. Les cadres pouvant faire passer des notes de frais de repas ne peuvent pas être bénéficiaires des chèques déjeuner, ou alors il faut décompter les notes de repas du nombre de chèque déjeuner. Accord sur les chèques déjeuner pour le personnel non cadre.
- **BEX-86/2002/0412- III.1. :** Candidatures à l'organisation de l'assemblée générale 2002 de notre fédération - Une réunion de réflexion sur le concept de l'assemblée générale est prévue le 7 juin. A l'issue, un appel à candidatures plus précis (cahier des charges, coût) sera diffusé. En l'état, il n'est pas possible de répondre aux candidats actuels.
- **BEX-86/2002/0412- III.2. :** Etude de création d'un comité d'entreprise pour le personnel fédéral - Accord du Bureau exécutif pour que le personnel du siège s'organise pour proposer des projets dans un cadre informel.
- **BEX-86/2002/0412- III.3. :** Demande du comité départemental des Deux-Sèvres de convoquer la Commission Nationale de Discipline - La demande du comité départemental sera transmise à la commission de discipline (Paul BLOUIN). Pour les courriers du 13/09/2001 et 04/01/2002 concernant la radiation d'un membre associé, ils seront mis à l'ordre du jour de la réunion du Conseil fédéral du 28 juin prochain.
- **BEX-86/2002/0412- IV.2. :** Création par le FIC de la journée mondiale du canoë-kayak - Répondre ce que l'on fait déjà : 1000 Pagaies, Fête du Nautisme, etc… Le 5 juin n'est pas un week-end en 2002 !

Relevé de décisions du Bureau exécutif du 26/04/2002 :

- *Membres associés :*
  BEX-87/2002/0426-I.1.a. : Rock n' Raft – Alpes de Haute Provence (Alpes-Provence)
- *Comptes-rendus approuvés :*
  BEX-87/2002/0426-I.2.a. : Compte rendu de la réunion du bureau de la commission nationale Course en Ligne du 18 mars 2002 : rappel du rôle du comité de compétition : Lors du Championnat interrégional fond monoplace de Laon (Interrégion Nord), le comité de compétition n'a pas disqualifié des compétiteurs (C1 H juniors et K1 H seniors) qui n'ont pas franchi une bouée, sur le parcours, bien que cela fût précisé lors de la réunion de confirmation et que le juge eût remis des rapports circonstanciés. Le bureau regrette ce manquement et rappelle que le comité de compétition, s'il est compétent pour apprécier les situations équivoques, ne saurait éluder l'application des règles, dès lors que les faits sont avérés, même si cela doit conduire à la disqualification de tous les bateaux d'une même course. L'attention des juges est attiré sur le fait qu'ils doivent poursuivre leur tâche dans un esprit tendant à plus de qualité afin d'assurer l'équité entre tous les compétiteurs. Le rappel concernant le rôle du comité de compétition sera traité par la commission sportive pour son exemplarité et sa déclinaison à toutes les commissions.
- **BEX-87/2002/0426- II.1. :** Candidature Coupe du Monde de Descente - Réponse négative à Yannick LEBORGNE. Organiser une réunion de secteur Evénements.
- **BEX-87/2002/0426- II.2. :** Projet Equipes de France Championnat du Monde de Slalom - Août 2002 à Bourg-Saint-Maurice - Le projet d'animation proposé par la commission nationale Kayak Polo est en fait un stage de l'équipe de France pour préparer un tournoi international (Ypres en Belgique). De plus, les athlètes ne seront pas présents lors des courses finales en slalom (vendredi, samedi et dimanche). Le stage est prévu du 18 au 23. Les qualifications du slalom ont lieu les 22 et 23. Les animations sont prévues à Bourg Saint Maurice le samedi et le dimanche. Le coût est aussi trop élevé (10 000 euros) pour une prise en charge sur le budget des actions FFCK du Championnat du Monde. Le Bureau exécutif ne peut prendre en compte cette proposition. Informer Yves MASSON.
- **BEX-87/2002/0426- II.3. :** Reconnaissance du CRCK Martinique - Le Comité Régional de Canoë-Kayak de Martinique est officiellement reconnu comme comité régional. Leur rappeler l'existence des Cartes Découverte et des Passeports Pagaies Couleurs. Répondre à la demande de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.
- **BEX-87/2002/0426- III.1. :** Proposition de la MAIF concernant le titre 1 jour - Pas de décision du Bureau exécutif en l'état sur les propositions de la MAIF. Les recontacter après avoir décliné leur offre. Faire appel d'offre à d'autres sociétés ou mutuelles d'assurances. Faire une étude plus poussée sur les impacts en terme financier.
- **BEX-87/2002/0426- III.2. :** Présence FFCK au Salon Nautique - Accord du Bureau exécutif pour le Hall 1.
- **BEX-87/2002/0426- IV.3. :** Participation de pirogues wallisiennes au Championnat de France - Envoyer la convention Wallis et Futuna à Emmanuel GIRARD. Réunir le groupe de travail DOM sur le sujet « Sport ». Accord du Bureau exécutif pour une participation dans prise en charge par la Fédération Française de Canoë-Kayak.

Relevé de décisions du Bureau exécutif du 16/05/2002 :

- *Membres associés :*
  BEX-88/2002/0516-I.1.a. : Centre Départemental de Plein Air du Bassin Rond - Nord (Nord - Pas de Calais).
  BEX-88/2002/0516-I.1.b. : Club Nautique de Wimereux - Pas de Calais (Nord - Pas de Calais).
- **BEX-88/2002/0516- II.1. :** Préparation du congrès FIC et choix des candidatures - Les délégués de la FFCK au congrès FIC seront Christian HUNAUT (Président) avec droit de vote, Patrick BERARD (Vice-président Haut Niveau) et Antoine GOETSCHY (Directeur Technique National). Patrick MONIER ne fait plus partie de la commission Média de la FIC. Pour les commissions où le président est élu cette année pour 4 ans, nous devons présenter des candidats français pour faire partie de celle-ci (candidats nommés non élus) avant le 3 juin 2002. Le Président de la FIC et le 2ème Vice-président seront aussi à nouveau élus pour 4 ans.

Commissions concernées	Candidat FFCK
Kayak polo	*Dominique LEBELLOUR (renouvellement)*
Médias	*Pas de candidature FFCK*
Médicale	*Candidature FFCK Nom à voir avec la commission Médicale*
Dragon Boat	*Philippe GRAILLE (renouvellement)*
Commission des athlètes	*Nicolas DESMERGER (renouvellement)*

- **BEX-88/2002/0516- III.1. :** Accident en Baie de Somme du 30/03/2002 - Le Bureau exécutif a pris connaissance du rapport d'expertise. Ce rapport très complet et objectif est d'une utilité remarquable dans notre démarche de sûreté. Un accident mortel est survenu le week-end dernier dans l'Eure, une expertise de même nature est à mener. Il reste à évaluer le temps nécessaire pour une telle instruction et son impact sur le suivi des autres missions des cadres, néanmoins cette action est prioritaire.
- **BEX-88/2002/0516- IV.1. :** Organisation du Championnat du Monde de Slalom – Rapport d'étape - L'organisation technique sera de très grande qualité sur les plans de la sécurité, du chronométrage, de la gestion des courses, de l'animation pour les spectateurs. La partie télévision est mise en place avec une diffusion prévisionnelle sur Eurosport et France 2. Le partenariat est quasiment bouclé avec un soutien fort du Ministère de la Jeunesse et des Sports, de la Savoie, de la ville de Bourg Saint Maurice, de la région Rhône-Alpes et d'Electricité de France. La billetterie est en place. Un pack à destination des clubs à tarifs préférentiels est disponible. Les animations FFCK sont en cours de mise en place : Sprint Descente (Slalom Géant) - Freestyle Border Cross - Plan d'eau calme Pagaies Couleurs - Soirée équipement avec les régions.
- **BEX-88/2002/0516- IV.3. :** Concours : gagnez un passe pour assister aux mondiaux de Bourg 2002 - Le Bureau exécutif salue cette initiative de la commission Descente. Le Bureau exécutif propose à la commission Descente de se rapprocher du secteur Communication pour la réalisation et la diffusion du poster en cohérence avec les éditions fédérales.

INFOS
VIE ASSOCIATIVE

NOS STATUTS DE CLUB : UN TOILETTAGE NÉCESSAIRE

Il apparaît, lors de l'étude des dossiers d'affiliation qu'un certain nombre de clubs proposent des statuts qui ne sont pas en conformité avec la loi sur le sport du 16 juillet 2000. D'autre part un grand nombre de nos clubs affiliés disposent de statuts anciens, datant parfois des années trente, qui auraient bien besoin d'un toilettage.

Les clubs sont des associations suivant la loi de 1901, à ce titre l'association doit être :

- bénévole [L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices.]
- licite [Toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs, ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du gouvernement, est nulle et de nul effet.]

La loi de 1901 est très peu contraignante quant aux statuts des associations. Cependant nos clubs sont des associations qui contribuent à la promotion des activités physiques et sportives, définies à l'article 1er de la loi du 6 juillet 2000. A ce titre leurs statuts doivent être conformes aux dispositions de cette loi et des décrets d'applications s'y référant.

Les exigences de la délégation

La FFCK est une fédération agréée et délégataire.

Les fédérations agréées

Elles participent à l'exécution d'une mission de service public. A ce titre, elles sont notamment chargées de promouvoir l'éducation par les activités physiques et sportives, de développer et organiser la pratique de ces activités, d'assurer la formation et le perfectionnement de leurs cadres bénévoles et de délivrer les licences et titres fédéraux. Elles sont soumises au contrôle de l'État et doivent adopter des statuts types et un règlement type.

Les fédérations délégataires

Certaines fédérations sont directement chargées de l'exécution proprement dite d'une mission de service public. Elles reçoivent la délégation du Ministère de la Jeunesse et des Sports accordée à une seule fédération dans une discipline donnée pour organiser les compétitions sportives à l'issue desquelles sont délivrés les titres internationaux, nationaux, régionaux ou départementaux. Elles définissent les règles techniques et administratives propres à leur discipline. Elles fixent librement les règles relatives à l'organisation de leurs compétitions, à l'exception des domaines touchant à l'ordre public. Ces domaines, violence, dopage, pouvoir disciplinaire, règlement médical, font l'objet d'un encadrement législatif et réglementaire spécifique. Les fédérations délégataires sont également placées sous le contrôle de l'État, elles doivent remplir un certain nombre de conditions définies par décrets et voient leur délégation renouvelée tous les quatre ans.

Les statuts des fédérations agréées assurent notamment :

Loi 2000-627 du 6 juillet 2000. Article 16. III alinéa 2

L'accès de toutes et de toutes à la pratique des activités physiques et sportives.

La loi sur le sport prévoit aussi les conditions de l'agrément des groupements sportifs. De cet agrément (plus communément dénommé agrément DDJS) dépend l'aide de l'Etat notamment au travers du F.N.D.S.

article 5 de la loi du 6 juillet 2000

Les groupements sportifs ne peuvent bénéficier de l'aide de l'Etat qu'à la condition d'avoir été agréés. L'agrément est notamment fondé sur l'existence de dispositions statutaires garantissant le fonctionnement démocratique de l'association, la transparence de sa gestion et l'égal accès des femmes et des hommes à ses instances dirigeantes.

Quelques exemples relevés dans des statuts de clubs

Article 3

L'association se compose de membres.
Pour être membre, il faut être présenté; par 6 membres de l'association être agréé par le Comité de Direction et avoir payé la cotisation annuelle ainsi que le droit d'entrée.
Les taux de cotisation et le montant du droit d'entrée sont fixés par l'assemblée générale soit : 91,5 €.
Le titre de membre d'honneur peut être décerné par le Comité de Direction aux personnes physiques ou morales qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à l'association. Ce titre confère aux personnes qui l'ont obtenu le droit de faire partie de l'association sans être tenues de payer ni cotisation annuelle, ni droit d'entrée."

Il est permis de s'interroger sur le caractère restrictif « il faut être présenté par 6 membres de l association » en regard de la disposition de l article 16 précité

Autre extrait de statuts d'une M.J.C.
"TITRE II
ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Article 7. - L'association comprend :

1° les membres de droit et associés du conseil d'administration,
2° les usagers régulièrement inscrits,
3° les membres honoraires ou fondateurs, personnes physiques ou morales ; les personnes morales régulièrement constituées sont représentées par un délégué,
4° les membres d'honneur : ce titre peut être décerné par le conseil d'administration aux personnes qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à l'association ; ce titre leur confère le droit de faire partie de l'assemblée générale.
Les membres de droit, les membres associés et les membres d'honneur ne sont pas tenus de payer une cotisation annuelle.
L'admission de ces membres est respectivement prononcée : pour les usagers, par le conseil de Maison tel qu'il est défini à l'article 6 du règlement intérieur fédéral, et, pour les membres honoraires et fondateurs par le conseil d'administration (4).
(4) En particulier, les usagers, selon leurs goûts, s'organisent eux-mêmes en activités ; les responsables de ces équipes diverses se groupent en conseil de Maison, appliquent le règlement particulier de la Maison et prennent des décisions concernant la marche quotidienne de la Maison. Il importe de confier ce rôle à des jeunes qui renouvellent les activités de la Maison et se forment par l'exercice de ces responsabilités."

Même remarque quant à l'admission des membres il s'agit là de statuts très anciens d'une M.J.C.

Extraits de statuts d'un club

Article 4

L'association se compose de :
- membres d'Honneur
- membres Bienfaiteurs
- membres Honoraires
- membres Actifs
- membres Adhérents

Article 5

Pour être membre actif ou adhérent, il faut savoir nager, jouir de ses droits civils et politiques. Les mineurs devront savoir nager, ils devront justifier en outre de l'autorisation de leur père, mère ou tuteur. Il faut également s'acquitter de sa cotisation.
Aucune cotisation n'est requise pour les membres d'Honneur, Bienfaiteurs ou Honoraires.
Le comité directeur statue sur leur candidature ou sur leur radiation et il n'est pas tenu de motiver sa décision.

Ces statuts pour le moins curieux font la distinction entre membres adhérents et membres actifs cela sous entend il que certains membres ne sont pas adhérents ?

L'article 5 mérite que l'on s'interroge sur le caractère démocratique de ce comité directeur qui statue sur les candidature des membres et les radiation sans avoir à motiver sa décision…

Conclusion

Au regard de ces quelques exemples je vous invite à relire vos statuts et à en préparer les modifications pour vos prochaines assemblées générales.

Un document guide accompagné de statuts types est à votre disposition sur demande au service adhésion du siège fédéral.

Patrice HAVY,
Secrétaire Général

INFOS

COMMISSIONS

HANDIKAYAK EN BOURGOGNE

Développer la pratique du handi-kayak est l'un des objectifs du comité régional. Grâce à une convention partenariale avec un centre de rééducation, les premiers jeunes et adultes handicapés ont été accueillis sur Dijon. De nombreuses actions ont ensuite vu le jour : formation de cadres, financement d'un ponton accessible pour le club de Sainte Marie sur Ouche, organisation d'une manifestation pour handicapés et valides dans ce même club (la 2ème édition en juin 2002 a réuni une centaine de participants), labellisation de manifestations dans le calendrier régional accessible aux handicapés.

Aujourd'hui, les premiers adhérents prennent leurs licences dans les clubs et l'activité démarre dans d'autres structures comme Auxerre et Decize. De nombreux efforts en terme d'aménagement, de formation et de constitution de réseaux relationnels (centre spécialisé, écoles adaptées…) restent à faire.


© CRCK Bourgogne

Voici en attendant le témoignage du club de Decize qui démarre une action originale.

Nouvelle section Handi-Kayak à L'Espérance Decize Saint Léger

Depuis le 30 avril 2002, le club de Decize accueille les mardis et les vendredis après-midi un groupe très volontaire en provenance du foyer des Marizys (Handicap : IMC - La Machine 58). Les résidents, au nombre de 14, s'intègrent parfaitement au club. A chaque séance, 6 résidents sont présents (deux d'entre eux participent à toutes les séances). Evoluant plus facilement en C2 (stabilité - pagaie simple), certains équipages se dessinent déjà. L'activité permet de former un groupe dynamique qui a envie de progresser et de s'amuser. Ils veulent participer à toutes les animations du club : barbecue et randonnée lors de la fête du nautisme, participation aux régates internationales, sorties eaux-vives pendant l'été ...

Encadrés par Pascal Place (Foyer des Marizys - Initiateur), Damien Bondoux (CB Handisport) et Sébastien Carlier (ECD - Formation BEES1), l'évolution se fait à leur rythme mais les rires et l'ambiance malgré une météo parfois difficile, nous montrent que nous sommes sur la bonne voie. A noter que ces personnes sont d'ores et déjà adhérentes au club et ont participé à leur première sortie en concourant à l'animation organisée par le club de Sainte Marie sur Ouche.

Frédéric MARESCHAL, Sébastien CARLIER, Frédéric IMBERT
Comité Régional Canoë-Kayak de Bourgogne

LACHERS D'EAU REGIONAUX 2003

L'ensemble des demandes de lâchers d'eau régionaux nécessaires pour le déroulement des manifestations et stages régionaux doivent remonter au siège de la FFCK (à l'attention de Jean-Philippe WINIARSKI) pour le 1er octobre 2002.

Au delà de cette date plus aucune demande ne sera prise en compte.

Il est rappelé qu'avant tout envoi de demande de lâcher d'eau au siège de la FFCK, une concertation locale est impérative entre les demandeurs de lâchers d'eau et les agents locaux EDF afin de valider la faisabilité technique du lâcher demandé. Toute demande de lâcher doit donc remonter accompagnée de l'avis technique donné par l'agent EDF sollicité.

Cette prise de contact doit se faire par le biais des comités régionaux dont les Conseillers Techniques Régionaux Coordonnateurs sont plus particulièrement chargés de suivre le dossier.

Vous trouverez ci-joint le tableau mis à jour des agents EDF à contacter.

LISTE DES CONTACTS EDF

Unité de production	Groupement d'énergie hydraulique	Correspondant	Téléphone standard	Fax
ALPES	Arve Fier	Alain ROGER	04 50 78 10 21	04 50 78 05 56
	Tarentaise	Robert MANCINI	04 79 10 05 20	04 79 10 05 21
		Claude TRAVERSIER Malgovert		01 79 41 09 08
		KOUTCHEROFF Jean Luc		
		Jean-Louis THERME		01 79 41 09 08
CENTRE	Sce Central	David THOMAS	05 55 38 78 00	05 55 38 78 38
	Dordogne	Bernard LAVIOLETTE	05 44 40 89 60	05 44 40 89 65
	Limoges	Elsa MOYEN	05 55 34 93 00	05 55 32 79 86
	Lot-Truyère	Bruno LASSALETTE	04 71 46 82 80	04 71 46 82 90
	Ouest	Roger SOUQUIERE	02 99 16 37 50	02 99 16 37 59
EST	Jura-Bourgogne	Jean Claude SILFERI	03 84 43 90 00	03 84 43 90 30
MEDITERRANEE	Haute-Provence	Pascal HIEL	04 92 70 68 00	04 92 70 68 10
		HINDRYCKX Jean Luc (Vinon/Ste-Croix)		
		Christian BEAUFRÈRE (Castillon)		
	Haute Durance	Marc CONSTANT	04 92 53 28 50	04 92 53 29 60
	Var Roya	Bernard GALY	04 92 29 84 30	04 92 29 84 72
RHÔNE	Loire-Ardèche	Jean Pierre HABAUZIT	04 71 09 86 30	04 71 09 86 36
SUD-OUEST	Sce Central	Christian LECAILLON	05 62 12 83 63	05 62 12 83 15
	Adour et Gaves	Thierry ATTARD	05 62 97 70 00	05 62 97 70 19
	Aude-Ariège	Philippe TREMBLIN	05 34 09 87 40	05 34 09 87 50
	Garonne	LABERE Christian RAYNAUD	05 61 89 98 00	05 61 89 98 09
	Tarn-Agout	Denis GLEIZES	05 63 48 87 00	05 63 48 87 10

SANTE ET ENVIRONNEMENT

Faut-il avoir peur des cyanobactéries ?

L'été 2001 a été marqué pour les usagers de l'Erdre, paisible et dernier affluent de la Loire à Nantes, par une interdiction des activités nautiques pour pollution par les cyanophycées (cyanobactéries).

On classe sous ce nom le groupe le plus important de bactéries photosynthétiques. Elles sont également appelées algues bleues, mais cette dénomination est trompeuse, car leur couleur varie selon les espèces du vert olive au rougeâtre. Ces algues microscopiques sont présentes dans presque toutes les eaux et sur presque tous les sols. Elles seraient à l'origine de la vie sur terre par production de l'oxygène atmosphérique. Les spirulines qui appartiennent à ce groupe sont utilisées comme complément protéique alimentaire.

Alors anodines et bénéfiques les cyanobactéries ?

Il est vrai que sous nos latitudes, elles se font discrètes et j'avoue ne jamais en avoir entendu parler comme pathogènes pour l'être humain avant cette affaire. Les services de santé des pays septentrionaux d'Amérique et d'Europe connaissent mieux le risque. Il a notamment été décrit des troubles cutanés, pulmonaires et gastro-intestinaux chez plusieurs pagayeurs s'entraînant à l'esquimautage sur un lac nord-américain massivement contaminé par des cyanobactéries. Au cours des dernières décennies plusieurs dizaines de personnes ont été hospitalisées pour des troubles hépatiques attribués à des hépatotoxines (microcystines) sécrétées par certaines espèces de cyanobactéries. La consommation prolongée sur des mois de spiruline ou d'eau contaminée par des microcystines pourrait être cancérigène pour le foie. Mais aucun décès humain lié aux cyanobactéries n'a été rapporté à ce jour. Ce n'est pas le cas pour les poissons : ils peuvent mourir en hécatombe lorsque la richesse en substances organiques (effluents des égouts et de l'agriculture) provoque la prolifération massive des microalgues et une modification de leur métabolisme qui en devenant chimio-hétérotrophe leur permet de consommer l'oxygène dissout, provoquant l'asphyxie des formes de vie plus évoluées. Dans l'obscurité, elles créent des bulles d'oxygène qui leur permettent de gagner la surface et de former des « blooms » ou fleurs d'eau.

Quand s'inquiéter ? Que risque-t-on ?

Lorsqu'en eau douce ou saumâtre, calme, polluée par les matières organiques, apparaissent le matin par temps chaud des nappes huileuses, aux reflets verdâtre, bleuâtre à rougeâtre, avec des odeurs de gazon fraîchement coupé, voire de putréfaction organique, mieux vaut s'abstenir de se baigner, d'esquimauter, de dessaler. Jusqu'à preuve du contraire, ces « blooms » cyanobactériens peuvent sécréter des hépatotoxines (microcystines). Leur ingestion est habituelle lors de la nage, de la baignade, du dessalage, de l'esquimautage, des jeux d'enfants ou par consommation alimentaire — car non détruites par la cuisson — notamment la consommation de poissons pêchés en eau contaminée. Elles peuvent provoquer des troubles hépatiques notamment chez les jeunes enfants et les sujets fragilisés par une maladie du foie ou la prise de médicaments. Même en l'absence d'hépatotoxine, la formation de « blooms » peut provoquer chez le sujet réceptif des troubles allergiques respiratoires (rhino-conjonctivite allergique, crise d'asthme, toux spasmodique), cutanés (urticaire, eczéma) ou digestifs (céphalées, nausées, vomissements, maux de ventre, diarrhée).

Que faire lorsqu'une prolifération de cyanobactéries est soupçonnée ?

Il convient d'être prudent et de ne pas se baigner, se laver, faire la cuisine ou la vaisselle avec l'eau suspecte, la boire même filtrée ou bouillie — elle a d'ailleurs mauvais goût —, ne pas consommer le poisson qui y est pêché. Il faut que les sujets connus comme allergiques soient prévenus du risque d'allergie respiratoire, oculaire, cutanée ou digestive lié aux cyanobactéries et s'abstiennent de toute pratique nautique. Il faut prévenir, par l'intermédiaire du Réseau d'alerte pour la nature (01 48 89 29 12), la FFCK qui interviendra afin que des prélèvements d'eau soient réalisés, non seulement pour compter les cyanobactéries, mais aussi pour rechercher par analyses de laboratoire la présence de microcystines. Il faut savoir que l'utilisation d'algicides comme le sulfate de cuivre, en détruisant les algues toxiques, provoque une libération massive d'hépatotoxines et qu'il faut compter au moins trois semaines pour que les eaux redeviennent sûres. On estime que la présence de « blooms » ou d'un taux supérieur à 100 000 cellules de cyanobactéries par millilitre d'eau est suffisant pour exposer au risque allergique ou irritant et qu'en cas de présence d'hépatotoxines une répercussion hépatique est possible par ingestion d'eau.

L'interdiction totale des activités nautiques est une mesure inadaptée qui ne protège que les autorités dites responsables. Il faut lui préférer une information par voie de presse, panneaux au bord du plan d'eau et dans les clubs pratiquant les loisirs nautiques. Les cadres des clubs, les professionnels et les usagers dûment informés sauront à quoi ils s'exposent ou exposent leurs adhérents ou clients. Une pratique nautique est possible, pourvu qu'elle soit d'un contact faible avec l'eau. Dans le cas contraire, mieux vaut s'abstenir. En cas de contact avec l'eau suspecte, il est conseillé de se doucher après l'activité, de bien rincer les vêtements et chaussures. Les manifestations cutanées, digestives, oculaires ou respiratoires bénéficieront d'un traitement symptomatique orienté anti-allergique, proportionné à l'intensité des troubles.

La prévention des proliférations de cyanobactéries passe par le respect de l'écologie des eaux, notamment par l'éradication des pollutions organiques dûes aux égouts et à l'agriculture. Une bonne gestion de l'eau, évitant sa stagnation par le maintien permanent d'un minimum de courant, est une mesure préventive efficace.

Références :

- Les toxines cyanobactériennes - Les microcystines dans l'eau potable. Documentation pour consultation publique. Préparé par le Sous-comité fédéral-provincial sur l'eau potable. Santé Canada. Avril 1998 (rubrique « périls de l'eau », répertoire Santé du site Internet de la FFCK)
- THEBAULT L, LESNE J. Les toxines des cyanobactéries : quels risques pour la santé ? TSM N° 12- Décembre 1995, p 937-940.
- OMS Guidelines for Safe Recreational-water Environments Draft for Consultation.Vol 1: Coastal and Freshwaters October 1998 - Chapter 7: Freshwater algae and Cyano-bacteria..(www.who.int/water_sanitation_health/recreationnal_water).
- Autres références consultables dans la bibliographie consacrée à la santé et l'environnement : rubrique bibliographie, répertoire santé du site Internet de la FFCK.

Alain HELUWAERT, médecin du sport,
Commission médicale de la FFCK

INFOS

HAUT NIVEAU

ATTESTATIONS DE LA QUALITE DE SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Un certain nombre de documents sont encore délivrés pour attester de la qualité de sportif de haut niveau par des services non compétents, notamment pour l'appui de demandes de bourses aux collectivités territoriales et de dérogations à certains examens.

Il faut rappeler que seuls le minitère des Sports (Direction des Sports, Bureau de la Vie de l'Athlète) et les préfets de région (direction régionales et départementales de la jeunesse et des sports) **sont habilités** à délivrer les attestations établissant la qualité de sportif de espoir ou de partenaire d'entraînement. En aucun cas la FFCK, ses comités régionaux ou départementaux ne peuvent délivrer de telles attestations.

UN NOUVEAU FOURNISSEUR OFFICIEL DES EQUIPES DE FRANCE



La FFCK a le plaisir d'annoncer l'arrivée d'IDOINE auprès des précédents fournisseurs officiels des Equipes de France : Boréal, CRC, Rip Curl, Suranyi, Winner Pro et Zig-Zag Performance.

IDOINE est un magasin situé en Seine et Marne (77 – Ile de France), spécialiste du canoë-kayak, concessionnaire de nombreuses marques et également fabricant de kayaks de vitesse, de marathon et de kayak polo. L'entreprise, dirigée par Emmanuel DELAGER, s'est renforcée en début d'année de la présence de Jean-Claude PESRIN, ancien chef d'atelier de Feuillette, et créateurs de plusieurs formes chez Double Dutch

HAUT NIVEAU OLYMPIQUE

COURSE EN LIGNE

Les courses de sélection individuelle se sont déroulées mercredi 1er mai sur le bassin de Mantes la Jolie (78).

La liste des sportifs pressentis pour participer à ces courses de sélection a été établie d'après, notamment, les classements individuels du test 3 du 16 décembre 2001, du test 4 du 3 février 2002 et du championnat de France de fond monoplace du 31 mars 2002 (St CYR).

Participaient à la sélection, les sportifs ayant réalisé les limites de sélection en musculation lors du test 4 du 3 février dernier ou lors d'une épreuve de rattrapage programmée le 30 avril pour les seniors et lors des stages d'avril pour les juniors.

77 sportifs ont participé à cette sélection répartis en 47 seniors (15 kayaks dames, 25 kayaks hommes, 18 canoës) dont 23 jeunes de 23 ans et moins (7 kayaks dames, 11 kayaks hommes, 5 canoës) et 30 juniors (12 kayaks dames, 11 kayaks hommes, 7 canoës).

La qualité des courses de sélection est due principalement aux performances de haut niveau des sportifs qui ont réalisé des courses, parfois très serrées, mais aussi au sérieux de l'organisation, à la compétence des juges et à la présence efficace du groupe de suivi olympique. La ville de Mantes la Jolie et l'A.S Mantaise sections aviron et canoë kayak se sont une fois de plus fortement investies dans l'organisation de cette journée et ainsi ont contribué à sa réussite.

Concernant les résultats de ces épreuves, de jeunes sportifs (23 ans et moins) tels que Sébastien JOUVE, Paul NORMAND, Bertrand HEMONIC, Mathieu GOUBEL ont créé quelques surprises en réalisant des courses de très bon niveau porteuses d'espoir. Ces jeunes font preuve de persévérance. En effet, en quittant la catégorie junior, ces talents émergeants doivent travailler au moins deux années avec acharnement avant de s'immiscer, au niveau national, dans les finales seniors, les résultats de cette sélection le démontrent encore.

Certains sportifs restent très réguliers au plus haut niveau comme Bâbak AMIR TAHMASSEB qui gagne ses deux courses, Philippe AUBERTIN et Stéphane GOURICHON en kayak hommes, Eric LE LEUCH en canoë homme. Frédéric GAUTHIER quant à lui, revient au plus haut niveau après une année 2001 en demi teinte.

A l'issue de ces épreuves de sélection, les collectifs Dame, Senior, Jeune et junior ont été composés. Ces collectifs participeront au programme des régates internationales retenues par l'Equipe Technique Nationale (coupes du Monde, régates internationales, championnats d'Europe senior à Szeged (Hongrie). Les résultats des courses de ce programme permettront de définir ensuite les sportifs, parmi ces collectifs, qui participeront aux championnats d'Europe Junior et des moins 23 ans à Zagreb (Croatie), ainsi qu'aux championnats du Monde à Séville (Espagne).

Pour ces épreuves de sélection, nous avons su, par un travail collectif d'organisation, proposer aux sportifs des conditions très favorables à l'expression de leur meilleur niveau. Dans ce climat de motivation forte, les sportifs se sont transcendés. La performance naît bien de la qualité de cette coopération.

Pascal BOUCHERIT

Coordinateur des Equipes de France de Course en Ligne

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le CKI 93, le championnat d'Europe qui se déroulera en Hongrie du 18 au 21 juillet concerne la Course en Ligne

HAUT NIVEAU NON OLYMPIQUE



Championnats du Monde Descente Sprint et Classique 2002 Val Sesia Italie.
Boris SAUNIER double Champion du Monde Descente !

Il aura fallu attendre 15 ans pour trouver un successeur à Antoine GOETSCHY dernier champion du Monde de kayak Descente lors des mondiaux de Bourg Saint Maurice en 1987.

Ces premiers championnats du Monde de sprint permettent à une Equipe de France parvenue à maturité de réaliser une moisson exceptionnelle et confirmer le retour du C2 français sur le plan mondial.

Le C2 Rémi CLERMONT et Guillaume SUPLY est sacré champion du Monde à l'issue de deux manches impeccables. En consacrant uniquement leur énergie vers le sprint en terme d'entraînement et de programme de course, ils justifient leur « sprinter attitude » et remplissent ainsi leur contrat. Ils préfigurent certainement les orientations futures de la préparation des athlètes de l'Equipe de France.

Si Boris en décrochant le titre 1er titre mondial en sprint a logiquement confirmé sa suprématie mondiale sur cette distance, il a su très lucidement profiter du raccourcissement du parcours en classique (8 mn) pour gagner cette distance qualifiée par certain de « sprint long ». Cette victoire en classique constitue un succès personnel pour Boris et consacre le travail de plusieurs années. En sprint, Boris est impitoyable, il allie puissance physique et finesse de navigation pour remporter nettement les deux manches.

Les autres médailles confirment l'arrivée à maturation des jeunes de l'équipe :

En K1 dames : Nathalie LECLERC la plus jeune de l'équipe (22 ans) et la plus déterminée décroche l'argent en classique et le bronze en sprint.

En C1 : deux titres mondiaux de plus pour l'Italien Panato (No comment !)

Harald Marzolf (22ans) vice-champion du Monde de sprint confirme avec brio son choix clair pour cette distance.

Stéphane SANTAMARIA est médaillé de bronze en course classique

En KI Homme : Rudy Gérard (22 ans) s'empare de la médaille de bronze en sprint en gérant parfaitement ses deux manches.

En C2, après de nombreux championnats du Monde, il aura fallu attendre la première édition en sprint pour que le C2 Dominique LAURENT - Jean Marc GAUTIER, porté par l'enthousiasme d'une équipe jeune et sans complexe accède enfin au podium en signant une belle médaille de bronze en sprint.

Ces résultats confirment les orientations et choix de l'Equipe de France :

- Mise en place depuis 4 ans d'une stratégie entraînements spécifiques au sprint sur les Pôles et en équipe. Ces actions sont soutenues par une animation nationale proposant ce type de course. Cela a permis en cohésion avec la commission Descente de créer une culture du sprint spécifique à la France chez nos jeunes descendeurs.
- Mise en place de sélections spécifiques sprint et classique. Cela peut paraître une évidence mais, par exemple, les allemands fervents promoteurs du sprint sur le plan international avaient seulement organisé une sélection en classique !
- Formation des entraîneurs nationaux orientée vers l'objectif sprint. Les entraîneurs nationaux ont su parfaitement adapter au sprint l'outil vidéo « double écran » d'analyse et comparaison des trajectoires mis au point par l'équipe Slalom. Les choix sur les aspects physiologiques de l'entraînement se rapprochent pour certaines périodes du plan cadre Course en Ligne : l'EB1 encore et encore, dans sa version plus ludique !
- Pour l'équipe de soutien, une intégration particulièrement efficace des jeunes entraîneurs de Pôle Espoirs.

Tout le collectif tient à remercier Maxime CLERIN (Champion d'Europe 2001) qui, victime d'une luxation d'épaule 3 semaines avant le mondial, est venu encourager ses camarades de l'Equipe de France.

Sur la lancer de ces 1er championnats du Monde, le sprint est en train de faire évoluer fortement la Descente.

L'organisation italienne du Val Sesia a parfaitement mis en scène la course de Sprint et ainsi valorisé particulièrement cette épreuve et ses spécialistes (créneaux horaires, accès public, animation, commentaires, média, direct TV sur la Rai). Néanmoins, il est bon de rappeler que la course classique constitue toujours l'essence même de l'activité descente : « descendre un parcours de rivière ». Elle reste l'unique activité de compétition à ne pouvoir se pratiquer que sur une « authentique rivière d'eau vive » et de ce fait à pouvoir justifier notre pratique de compétition hors–stade. En plein mouvement out-door et de sauvegarde de nos parcours naturels d'eau vive, l'intérêt de la course classique reste plus que jamais d'actualité.

La magnifique vallée du Val Sesia qui nous a accueillis pendant plusieurs semaines, est actuellement mise en danger par des projets de construction de barrages. Ces travaux pourraient faire disparaître un des véritables paradis européen de l'eau-vive. La volonté des habitants du Val Sesia d'organiser un Championnat du Monde de Descente pour protéger la diversité de ses superbes parcours constitue à nos yeux un symbole et un exemple.

Kayak Polo

L'équipe de France de Kayak Polo peaufine sa préparation aux championnats du Monde 2002 d'Essen. Sa sélection, qui bénéficie maintenant du statut de haut-niveau auprès du Ministère des Sports, s'affûte sur les tournois internationaux.

Tournoi de Charleroi : victoire de l'Equipe de France masculine et jeune.

Tournoi de Essen : seconde place pour les féminines.

Yves MASSON
Coordonnateur des Equipes de France non olympiques

INFOS

MULTISPORT



RAID GAULOISES : LES KAYAKISTES AU PREMIER RANG AU VIETNAM

Sur les 1000 km à parcourir dans les jungles du Nord Vietnam, environ 200 s'effectuaient à la pagaie : canoë gonflable, radeau de bambous, catamarans en bambous pour porter les vélos en canoës, pirogue locale.

Pour finir 100 km de kayak de mer dans la magnifique Baie d'Along classée patrimoine mondial de l'activité.

Il est important de préciser que l'essentiel du parcours s'accomplit en marche/course d'orientation et constitue la difficulté majeure du Gauloises.



© FFCK - Yves Masson

Résultats :

- 1er en 6 jours 12 heures VSD-EIDER (FRA) composée de Gilles LELIEVRE et Yves MASSON, anciens champions de Slalom et Descente.
- 2ème NOKIA (FIN) entraînée par un ancien international Finlandais de Descente.
- 3ème ERTIPS (FRA) composée de l'inusable Gilles ZOK et d'Eric ARCHAMBAULT, anciens champions de Descente.
- 4ème PARALLAX (USA) composée d'un kayakiste marathonien et une championne de raft US.

De nombreux autres anciens internationaux français sont arrivés au bout du périple quelques jours après les équipes de tête comme B.GILLY, JM. LEROUX, C. BERNARD et PM. CROCHET.

La place des clubs

Toutes les équipes françaises figurant au classement se sont appuyées dans leur préparation sur un club FFCK pour l'entraînement de leurs équipiers non-spécialistes. Ces athlètes viennent de différents univers des sports de plein air et en particulier la course d'orientation, la montagne et le VTT. Les bateaux les plus employés sont dans un premier temps le kayak de mer pour s'entraîner efficacement sans problème d'équilibre puis rapidement le choix se porte sur le Wavehoper et le VitAL. D'emblée la pagaie creuse s'impose. Quelques raiders se sont équipés en bateau de Descente. Concernant l'eau-vive, les prestations à la carte étant encore peu développées dans nos clubs, les équipes se tournent vers des séances en bassin d'eau-vive (St Pierre de Boeuf) et les structures privées (Arc Aventures) qui peuvent louer facilement du matériel de qualité comme des Hot Dog et des Rafts.

L'organisation du secteur canoë-kayak est prise en charge par des "pros" de l'eau vive de la société ARC Aventures. L'élaboration des tests préliminaires de sélections au Raid Gauloises est basée sur la progression Pagaies Couleurs Mer et Eau Vive.

Il est à noter que les règles et le matériel obligatoire de sécurité imposés lors des sections canoë-kayak par les organisateurs respectent les normes CE et la réglementation française en vigueur, en ajoutant avec pertinence des éléments issus de la culture des guides de haute montagne.

Si le Raid Gauloises reste un sommet dans le monde du Raid Aventure, les 400 épreuves organisées en France cette année permettent à environ 30000 personnes de « monter dans un canoë-kayak et de ramer ». C'est l'occasion pour un public adulte de découvrir notre activité et parfois de pousser la porte d'un club pour progresser et acquérir les recettes de base : aller droit, pagayer "synchro", passer un petit rapide. Aujourd'hui, de nombreux clubs développent une prestation spécifique aux raiders comme le club de Vaulx-en-Velin devenu un lieu de rassemblement de nombreux raiders Lyonnais issus de différents horizons. Certains d'entre eux, en transférant rapidement leur acquis physique issu de leur passé sportif, accèdent à un niveau sur le plat proche des meilleurs régionaux. Coachés par Gilles LELIEVRE, les membres non-spécialistes canoë-kayak de l'équipe VSD-EIDER se sont tous entraînés régulièrement en kayak afin de pouvoir pagayer une dizaine d'heures sans difficultés, savoir prendre la vague, se servir d'un gouvernail et remonter dans un bateau en cas de dessalage. C'est le cas par exemple de Sylvain MOUGIN (Champion de France CO 99, vainqueur de la Coupe du Monde de VVT Orientation) qui réalise 2h05 au marathon de l'Ardèche en K2 Course en Ligne après 6 mois de pratique. Cette marge physique et technique en kayak lui a permis d'orienter facilement son équipe dans le labyrinthe d'îlots de la baie d'Along pour la mener à la victoire. Pagayer fort c'est bien et pagayer dans la bonne direction c'est encore mieux.

La culture « out-door » des kayakistes eau-vive est reconnue et constitue un gage de qualité dans le monde du multi-sport de plain air. De plus en plus d'athlètes de différents horizons motivés par le plein air seront tentés par le canoë-kayak et sa démarche, il reste à les accueillir avec du matériel adapté à leurs besoins et des prestations répondant à leur demande. Le plus souvent ces sportifs viennent chercher dans nos clubs des conseils techniques et également une ambiance et une culture « tout terrain ».

Yves MASSON

Coordonnateur des Equipes de France non olympiques

EN ATTENDANT LES JO DE PEKIN 2008, L'EQUIPE DE FRANCE DE SLALOM SE REND A GUANG ZHOU (CANTON) EN CHINE ET VOUS LIVRE SES IMPRESSIONS... DIVERSES !

Bienvenue en Chine

Après de premiers contacts assez froids avec la douane chinoise qui s'est montrée très stricte et sévère, nous avons été agréablement pris en charge par des personnes très avenantes du comité d'organisation.


© FFCK

L'hôtel où nous sommes hébergés est vraiment d'un haut standing, dans un très grand parc de verdure luxuriante, car le climat est tropical. La plupart des nations participantes à la coupe du monde sont avec nous (12 nations participantes ndlr).

La livraison de nos embarcations ayant pris du retard, nous avons demandé à faire une promenade en ville. Tout ce qui n'est pas dans le programme officiel est dur à obtenir et à organiser.

Nous avons quand même loué un bus et sommes allés dans le centre de Guang Zhou (Canton). Notre interprète était très affollée de nous voir nous disperser en petits groupes dans les plus petites ruelles de la ville, et quel fût son soulagement quand nous nous retrouvâmes les 28 Français dans le bus à l'heure du rendez-vous !

A noter aussi la présence rassurante au bord du bassin du Français Denis Langlade, en Chine depuis 2 ans et devenu head coach maintenant.

François MARTINEZ
Entraîneur national

Le bassin de Guang Zhou

Il aura fallu attendre 3 jours pour recevoir nos bateaux et pouvoir découvrir les caractéristiques du bassin. Le passage des bateaux à la douane fut très long, et en Chine les problèmes sont très durs à résoudre. Pour une première chinoise, ce bassin totalement artificiel est plutôt une réussite. 300 mètres de long, 3,50 mètres de dénivelée et 7 m³/sec. Cela dit, les caractéristiques sont bien optimisées et l'on retrouve quelques mouvements d'eaux de type artificiel c'est à dire petits mais costauds ! Une difficulté au départ, suivie d'une zone plate très physique laissent place à 2 zones difficiles où se jouera la course pour terminer par 50 mètres faciles. En définitive, un bassin plutôt physique et accentué par des températures très chaudes et très humides.

Tony ESTANGUET – Canoë Monoplace

Le chinois est différent

Le Chinois est différent. Il a en commun avec les occidentaux le téléphone portable qui a envahit la vie chinoise. La ville de Guang Zoug (10,5 millions d'habitants) a accueilli les championnats chinois puis la même année les championnats asiatiques. Lors du premier rendez-vous, quinze régions ont participé à cette manifestation. C'était la première sur le stade d'eau vive qui n'est en service que depuis un an et demi.

Lors de l'accueil des championnats eurasiatiques, les spectateurs étaient bien présents car il y a eu 20 000 spectateurs. De là, à dire que la discipline canoë-kayak mobilise les foules serait un raccourci trop simple. Car le Chinois est différent. Mais il est certain que la discipline connaît de nouveaux adeptes dans ces terres qui nous sont étrangères. Eh oui… 20 000 personnes pour nous c'est une petite ville, pour la chine c'est un village. Pourtant les Chinois malgré leur nombre sont très peu présents. La culture chinoise semble donner la faculté de ne pas se faire remarquer. Quelques précisions :

- Il est impossible de trouver de cartes postales. La Chine qui semble désormais s'ouvrir aux autres nations, ne connaît pas encore le tourisme.
- Internet est très présent et facile à trouver mais il nous est impossible de l'utiliser car tout est écrit en idéogramme.
- Les échafaudages ici sont en bois. En tant qu'architecte, c'est un détail qui m'a frappé !

Nathanaël FOUQUET – Canoë Biplace


© FFCK

Drôle de sport !

Première similitude entre les enseignants français et chinois : les 20 heures de travail mais avec toutefois une petite divergence car le français les revendique pour la semaine alors que le chinois les effectue dans la journée… Très surprenante aussi, la pratique des élèves chinois est riche d'enseignement. Basé sur un modernisme sans égal, le cours d'EPS se déroule au cœur même de la société, c'est à dire dans la rue.

Aux 3 heures d'EPS par semaine en France s'opposent des séances journalières d'environ 20 heures pour les chinois. Développant essentiellement les qualités aérobies, les activités proposées, quelques peu monotones, sont soit la course à pied, soit le vélo. L'exercice consiste à parcourir une centaine de kilomètres dans les 20 heures. Certes, le niveau de performance demandé n'est pas élevé mais il faut tout de même ajouter que ces jeunes élèves (âgés de 7 ans et demi pour les plus novices) tractent un leste (une charrue) de 2 tonnes et doivent slalomer entre les véhicules pas toujours conciliants. De toute évidence, c'est un apprentissage de la vie fort structurant qui leur permettra sûrement d'être mieux armés pour affronter les coups durs de la vie et devenir les élites de demain.

Patrice ESTANGUET – Canoë Monoplace
Professeur d'EPS

Tourisme chinois

Cela fait trois jours que nous sommes en Chine. Nous avons d'autant plus eu le temps de faire un peu de tourisme que nous venons seulement de recevoir nos bateaux qui étaient bloqués à la douane depuis notre arrivée.

Tout d'abord, le moindre déplacement se transforme en visite touristique. Même le trajet de l'hôtel jusqu'au bassin (à peu près 35 minutes) est l'occasion de découvrir des choses : la banlieue de Guang Zhou (Canton), des rizières …


© FFCK

Nous sommes aussi allés faire un tour au centre ville de Canton. On y trouve de grandes artères bordées de grands bâtiments au rez-de-chaussée desquels s'alignent une multitude de petites échoppes tout en profondeur : vendeurs de vêtements, de nourritures, …etc. Mais aussi de pièces détachées de motos (a priori indispensables compte tenu du nombre extrêmement important de scooter ou de motos qui circulent)

Les choses qui marquent aussi sont les petits marchés où on a pu voir, par exemple, un dentiste côtoyant des boucheries en plein air.

Mais au début, il n'était pas prévu que nous nous baladions vraiment en ville, notre guide nous ayant amenés dans LA grande surface du centre ville afin que nous y fassions notre « shopping ». Il s'agit du magasin China Plazza, grand magasin ressemblant de loin au centre Beaubourg Magasin très occidental où l'on retrouve, par exemple, un étage entier consacré à la téléphonie portable.

Philippe QUEMERAIS – Canoë Biplace

Les pagayeurs chinois

Nous voilà au contact de nouveaux pagayeurs chinois. En effet, on remarque une nette progression depuis l'année dernière dans toutes les catégories et particulièrement en K1 D et C2. Cependant, la technique reste encore à travailler. Les athlètes restent facilement abordables mais surtout, ils sont très curieux (ils nous suivent tous au bord pendant les séances). On sent chez eux une grande volonté d'apprendre. En bref, de futurs concurrents sérieux pour Pékin…c'est sûr !!

Fabien LEFEVRE – Kayak Monoplace

INFOS

PATRIMOINE NAUTIQUE




JOURNEES PATRIMOINE NAUTIQUE

Comme chaque année, la FFCK invite les clubs et les comités à participer aux "journées de l'Environnement" organisées aux seins des DIREN sous l'égide du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

Nous vous rappelons que votre participation peut se faire de multiples façons :

- nettoyage d'un parcours de rivière,
- participation à des séances d'initiation à l'environnement,
- organisation d'un parcours de découverte d'un site remarquable d'un point de vue environnemental,
- séances projection photos, films, vidéo environnementales,
- et…

en collaboration avec d'autres structures associatives, pêche, protection de la nature, CPIE ou des syndicats de rivières, ou intercommunaux ou collectivités locales, territoriales etc….

Nous demandons aux responsables de structures fédérales qui participeront à ces journées de bien vouloir renseigner la fiche bilan ci-jointe et la retourner par courrier postal ou électronique ou par télécopie au secteur patrimoine nautique afin de pouvoir établir un état national de ces actions.

Ces éléments rentreront dans le bilan annuel que la FFCK réalise au titre de l'agrément environnement qu'elle détient du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement depuis 1982.

FICHE BILAN DES ACTIONS REALISEES

Fiche à remplir et à retourner par courrier, fax ou E-mail à Rosine TISSERAND
Secteur Patrimoine Nautique, dès votre opération terminée
Fax : 01.48.86.13.25, E-mail : rtisserand@ffcanoe.asso.fr

✔ Comité Régional de : ....

✔ Comité Départemental de : ....

✔ Club : ....

✔ Membre associé : ....

✔ Date(s) de(s) l'action(s) Du __ /__ /__ / au __ /__ /__ /

✔ Initiateur de l'action :

❒ Structure FFCK ❒ Associée à une municipalité :

Nature de(s) l'action(s)

Nettoyage de rivière ❒ Nom de la rivière : .... Nombre de km nettoyés ....

Parcours : ....

Volume des déchets retirés en m³ ou nombre de sacs : ....

Cause de la pollution et nature des déchets : ....

....

Autre(s) action(s) : ❒ Bref descriptif : ....

....

....

....

✔ Nombre de participants total : ....

✔ Club(s) participant(s) : ....

Merci d'avance pour votre collaboration et votre participation !



LA «1000 PAGAIES EDF» EN QUELQUES CHIFFRES

- 16 organisations dont une annulée à la dernière minute (Aquitaine) et un résultat non communiqué (Guadeloupe)
- 10 événements locaux, 6 grands évènements régionaux de la Fête du Nautisme
- 7299 personnes embarquées,
- 4581 de non-adhérents à la FFCK (63%) ayant participé aux différentes manifestations,
- 17 radios, 5 TV et 32 journaux ayant couvert les manifestations,
- 69 personnalités et 37 athlètes de haut-niveau présents sur les sites,
- 5400 affiches spécifiques en 40 x 60, 14000 autocollants et 1100 tee-shirts distribués,
- 202 journalistes sollicités,
- 3 partenaires fidèles et de qualité EDF, MJS, adidas.

Depuis deux ans la «1000 Pagaies EDF» ne cesse d'augmenter.

En l'associant à la Fête du Nautisme, nous souhaitions positionner cette manifestation loisir comme un outil de promotion et de développement de nos activités.

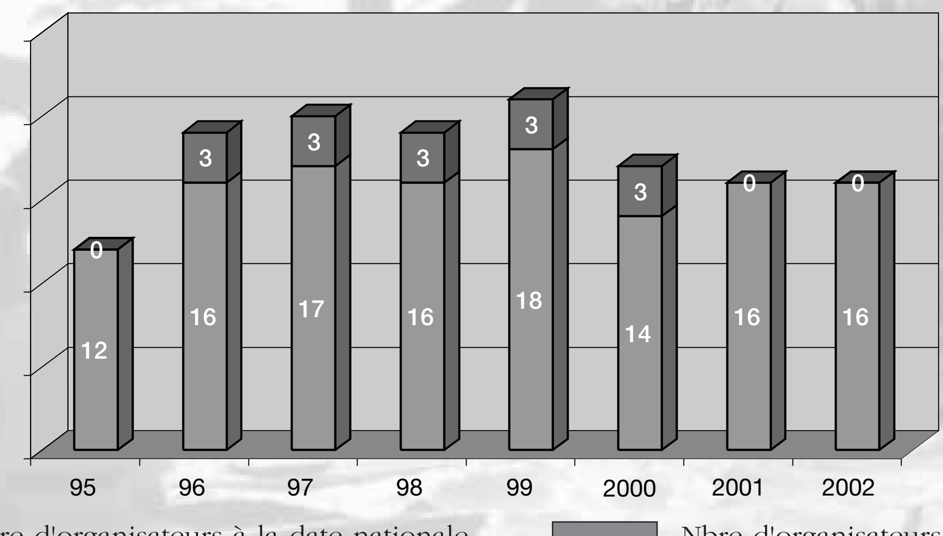
Avec 63% de non adhérents, on peut considérer ces objectifs atteints et penser que les organisateurs ont su aménager les conditions pour accueillir de nouveaux publics.

Tous ces résultats en augmentation ne doivent pas cacher le malaise subsistant entre l'articulation de la Fête du Nautisme, basé sur le concept de week-end portes ouvertes, et la «1000 Pagaies EDF», sur celui d'opération régionale.

Pour répondre aux sollicitations de leur collectivité locale, beaucoup de clubs organisent une animation pour la Fête du Nautisme et ne prennent pas part à l'animation régionale «1000 Pagaies EDF». Cet état de fait permet de toucher un large public de non adhérents, mais ne répond plus à l'esprit de mobilisation régionale des clubs, souhaité par nos comités régionaux.

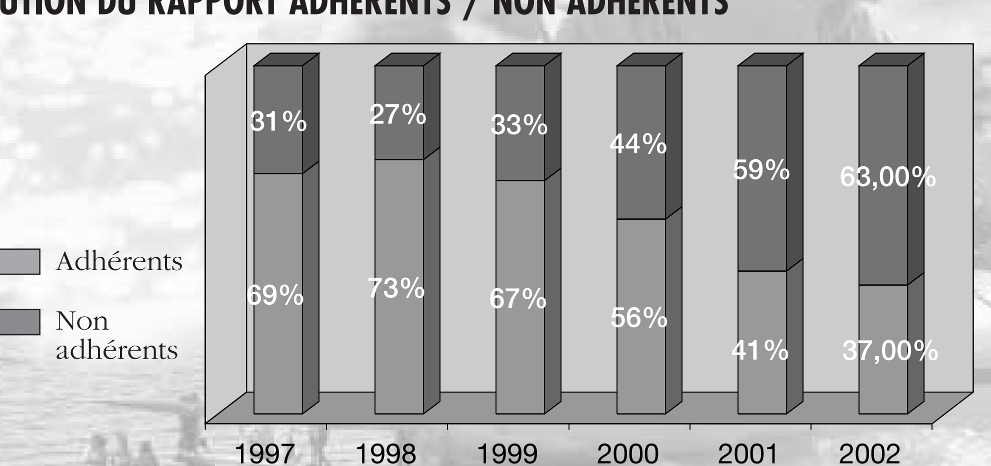
Pour 2003, la "1000 Pagaies EDF" abandonnera son principe de date nationale et sera organisée pendant les week-end libres, à l'initiative de chaque comité régional.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ORGANISATEURS



Le nombre de régions organisatrices d'une « 1000 Pagaies EDF » reste identique. En revanche, ce chiffre ne doit pas cacher les 70 structures ayant mis localement une animation canoë-kayak en place pendant la Fête du Nautisme.

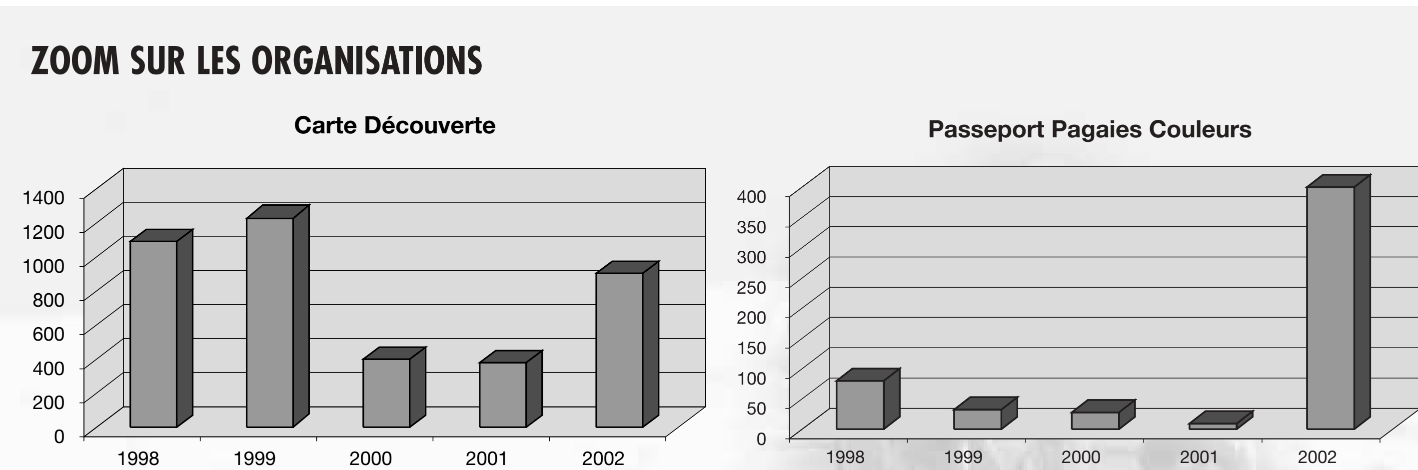
EVOLUTION DU RAPPORT ADHERENTS / NON ADHERENTS



L'augmentation du pourcentage de non-adhérent confirme que la « 1000 Pagaies EDF » intéresse de nouveaux publics et peut être considérée comme un outil de promotion de nos disciplines. A noter que ce rapport s'est totalement inversé en 5 ans.



ZOOM SUR LES ORGANISATIONS



UTILISATION DES OUTILS D'ADHESION DE LA FFCK

Comité Régional	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Résultats 2002	Adhérents	Non Adhérents
Alpes Provence 1	-	300	334	280	200	-	1030	**1080**	80	1000
Alpes Provence 2							60	**–**	-	-
Alsace	260	409	292	232	221	260	243	**370**	150	220
Aquitaine	264	603	684	725	788	-	312	**ANNULE**	-	-
Auvergne	-	340	191	150	171	-		**–**	-	-
Bourgogne	60	330	335	352	*HD**	*HD**	600	**1 085**	461	624
Bretagne	1500	716	1 168	1 293	1120	1 718	-	**660**	540	120
Centre	172	859	464	602	630	550	305	**304**	244	60
Champagne Ardenne	-	350	505	365	-	208	216	**103**	89	14
Corse						-	-	**–**	-	-
Côte d'Azur	-	150	180	120	160	*BNC**	270	**140**	80	60
Franche Comté	340	429	502	406	410	-	-	**155**	75	80
Guadeloupe			-	-	-	60	-	***BNC****	-	-
Guyane	-	-	-	-	100	150	-	**–**	-	-
Ile de France	626	850	1 286	1 375	*HD**	*HD**	570	**–**	-	-
Languedoc Roussillon	-	290	120	144	113	*BNC**	367	**–**	-	-
Limousin	-	-	-	100	250	320	-	**180**	80	100
Lorraine	600	930	600	400	-	-	ANNULE	**–**	-	-
Midi Pyrénées	-	180	170	-	50	250	780	**1 375**	195	1180
Nord Pas de Calais	1 020	1 344	1 083	839	1 800	375	-	**400**	250	150
Normandie	-	-	-	-	110	400	121	**–**	-	-
Pays de Loire	-	1 090	1 167	512	*HD**	*HD**	-	**–**	-	-
Picardie	150	343	156	191	243	-	639	**736**	184	552
Poitou Charentes	1 020	1 358	958	615	730	500	ANNULE	**511**	130	381
Réunion	-	-	57	-	100	*BNC**	-	**–**	-	-
Rhône Alpes	330	400	242	365	250	-	165	**200**	160	40
TOTAL	**6 342**	**11 271**	**10 494**	**9 066**	**7 446**	**4 791**	**5 678**	**7 299**	**2718**	**4581**
									7299	

BNC* : Bilan Non Communiqué
HD* : Hors date nationale

Cette édition est marquée par l'utilisation des outils d'adhésion de la FFCK. Même si les chiffres restent marginaux par rapport aux 4581 personnes non adhérentes embarquées, cet effort des organisateurs mérite d'être souligné. L'idée : un pratiquant, un titre commence doucement à faire son chemin…

PLAYSTATION BEACH GAMES 2002

Les « PlayStation Beach Games », présentés par SFR, feront étape dans les 13 plus belles plages de nos côtes françaises, du 14 juillet au 13 août 2002. Cet événement offre la possibilité au public de concourir, de s'initier ou de se perfectionner dans 4 disciplines :

- kayak de mer version «sit on top»,
- surf en version «paddle board» accessible à tous,
- natation sur une courte distance,
- course à pieds sur une courte distance.

Par son association avec ce contest, la Fédération Française de Canoë-Kayak affirme sa complicité avec les nouvelles formes de compétitions et renforce son soutien au développement de la pratique du kayak en mer.

Les afficionados du kayak partent avec un avantage certain pour passer les barrages de qualifications et ainsi gagner de multiples cadeaux dont des "Playstation 2", des surfs et autres équipements. Parallèlement à ces compétitions, les non-compétiteurs pourront venir découvrir et s'initier au kayak de mer, tester les dernières nouveautés en matière de jeux sur "Playstation 2" et de téléphonies mobiles avec SFR.

Les inscriptions sont gratuites et ouvertes à tous. Elles se feront sur place entre 9 h 00 et 10 h 30.

Il ne vous reste qu'un mois pour vous entraîner, alors tous à l'eau !

Plus d'info : www.playstationbeachgames.com



DEVENEZ SUPPORTER DE L'EQUIPE DE FRANCE DE SLALOM ET VENEZ LA SOUTENIR DU 20 AU 25 AOUT 2002

CLUB FRANCE



BULLETIN D'ADHESION*

* Téléchargeable sur le site Internet www.lesarcs.com/canoe-kayak

Adhérez au Club France et devenez un supporter privilégié



Vous souhaitez dès maintenant devenir supporter de l'Equipe de France de Slalom pendant les Championnats du Monde de Bourg Saint Maurice. Remplissez-vite votre bulletin d'adhésion et recevez en cadeau votre pack «Club France» constitué d'un tee-shirt Club France, de superbes tatouages et de l'affiche officielle des Championnats du Monde.

CHARTE

Article 1 : Le « Club France » est un cercle de supporters informel créé par la Fédération Française de Canoë Kayak.
Article 2 : L'objet principal du « Club France » est de regrouper, fédérer et mobiliser les énergies pour encourager les Equipes de France tout au long de leur saison sportive et particulièrement à l'occasion des grands événements.
Article 3 : L'essentiel des actions du « Club France » consisite à manifester un soutien concret et visible aux athlètes des Equipes de France.
Article 4 :Les membres du « Club France » bénéficient d'une information privilégiée concernant les Equipes de France.
Ils s'engagent, à ce titre, à un devoir de réserve relatif à ces informations.
Article 5 : Agissant dans le cadre juridique de la Fédération Française de Canoë-Kayak, le "Club France" n'a pas de but lucratif.

❑ J'adhère au Club France

Je joins un chèque de 15 € à l'ordre de la FFCK.

Bulletin à retourner à : Fédération Française de Canoë-Kayak
87 quai de la Marne - BP 58 - 94344 Joinville-le-Pont Cedex

Taille du tee-shirt : ❑ XS ❑ S ❑ M ❑ L ❑ XL ❑ XXL

fédération française de canoë-kayak

CANOË-KAYAK CLUB FRANCE BOURG SAINT MAURICE 2002

Nom : . . . .
Prénom : . . . .
Adresse complète : . . . .
. . . .
. . . .
Tél. . . . .
E-mail : . . . .
Club : . . . .



Championnats du Monde
CANOË-KAYAK 2002
BOURG SAINT MAURICE - LES ARCS

L'échéance se rapproche...

Le 20 août retentira l'hymne d'ouverture du 27ème Championnat du Monde de Slalom. Vous pourrez voir les meilleurs mondiaux de la discipline se confronter sur le bassin le plus sélectif du circuit international.

L'Equipe de France aura besoin de votre soutien !
Venez nombreux à Bourg Saint Maurice et signifiez lui votre encouragement en adhérant au Club France.

Un grand spectacle vous attend !

Ecrans vidéos géants, affichage électronique des pénalités, démonstration des meilleurs Sprinters et Free-stylers, villages exposants... tout sera réuni pour marquer l'histoire du Canoë Kayak et vous faire vivre 4 jours inoubliables.

Pour plus d'information **www.ffcanoe.asso.fr**
www.lesarcs.com

Championnats du Monde
CANOË-KAYAK 2002
BOURG SAINT MAURICE - LES ARCS

FORMULAIRE DE RESERVATION DE BILLETS "SPECIAL ADHERENTS FFCK"

à retourner à : COMITE D'ORGANISATION CANOE KAYAK 2002
c/o ATD - 24 bd de la Colonne - 73025 Chambéry cedex FRANCE

NOM et Prénom . . . .

Adresse à laquelle envoyer correspondance et billets . . . .

. . . .

Téléphone . . . . Adresse mail . . . .

Mobile . . . . Fax . . . .

N° d'affiliation du club **C** ☐☐☐☐

Attention : gratuité pour les enfants de moins de 12 ans (nés après le 1er janvier 1990 maximum 5 enfants par adulte accompagnateur)

	Mercredi 21	Jeudi 22	Vendredi 23	Samedi 24	Dimanche 25	Forfait 5 jours
Prix	5 €	5 €	15 €	15 €	15 €	40 €
Quantité commandée						
Montant total par jour ou par forfait	€	€	€	€	€	€
Montant total de la commande	€					

☒ Je joins mon règlement par chèque à l'ordre du Comité d'Organisation Canoë-Kayak 2002
❑ Je souhaite que mes billets me soient envoyés entre le 15 et le 30 juillet à l'adresse ci-dessus
❑ Je retirerai mes billets sur le site à partir du 20 août 2002
❑ Je serai accompagné(e) de . . . . enfant(s) de moins de 12 ans
Fait à . . . . le. . . . . Signature

La Fédération Française de Canoë-Kayak est agréée et soutenue par les ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Aménagement du Territoire







Partenaires officiels de la FFCK





Partenaire de la CARTE CANOE PLUS



Partenaires du développement des clubs FFCK









Fournisseurs officiels "Equipes de France 2002"











ZiGZAG performance
IDOINE 01 64 24 14 84 CANOË KAYAK RAFT

Canoë Kayak Information n° 94
JUIN 2002

Publication de la Fédération Française de Canoë Kayak – B.P. 58
94344 Joinville le Pont Cedex

I.S.S.N. : 02925397

Directeur de la publication :
Christian HUNAUT

Coordination : Anne KAUSS

Ont participé à ce numéro : Patrick BERARD - Pascal BOUCHERIT Hélène BOURDON - CRCK Bourgogne - CRCK Bretagne - CRCK Centre CRCK Guyane - CRCK Limousin - Jérôme DAVAL - Francis GAILLARD Laurène GAIME - Laëtitia GODEFROY - Philippe GRAILLE - Patrice HAVY Alain HELUWAERT - Yves MASSON - Catherine POUYAT - Gisèle RENAUD Christophe ROUFFET - Rosine TISSERAND - Jean Philippe WINIARSKI

ib imprimerie baudouin - RC Melun 92B00081
77680 ROISSY - 01 64 43 53 53